
SOMMAIRE

Avant propos

La marchandisation du politique Raymond Césaire 2

Nous dialoguons avec le Dr Derlin Zinsou, ancien Président de la République du Bénin 3

Réflexions sur le temps passé et présent

Le Liban à nouveau dans la tourmente Christian Graeff, René Ala, Christian Lambert 6

Congo: transfert des cendres de Pierre Savorgnan de Brazza Raymond Césaire

La crise du Darfour. Enjeu stratégique et drame humanitaire Henri de Coignac

Haïti : Ombres et lumières Bernard Dorin

Entendu à la radio

“L’imaginaire colonial” émission “Travaux publics” de France culture du 26 septembre. 21

Vu à la télévision

Harkis : téléfilm de F 2 Bernard Laffitte

Lu dans la Presse

Carnets du Viêt-Nam Jean de la Guérvivière

Vu au cinéma

“Bamako” d’Abderramane Sissako et “Indigènes” de Rachid Bouchareb Georges Sanner

Lu chez le libraire

Daniel Lefeuvre : “Pour en finir avec la repentance coloniale” Serge Jacquemond 24

Eric Deroo, Antoine Champeaux : “La Force noire” Jean de la Guérvivière

J.P Renaud. “Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large” Jean Serjac

Alex Loyzance : “Administrateur de terrain outre-mer” Serge Jacquemond

Jean Clauzel : “Notes sur la faune de l’Adagh” Pierre Boilley

H. Couteau Begarie et D. Huan : “Dakar1940. La bataille fratricide” Serge Jacquemond

Pierre Ramognino : “L’affaire Boisson. Un proconsul de Vichy en Afrique” Roland Priam

Charles Schweisguth : Journal de Kabylie Raymond Césaire

Alain Mabankou : “Verre cassé” et “Mémoires de porc-épic” (Prix Renaudot) Bernard Laffitte

Colloques et rencontres

UNOM : " L'outre-mer français : horizon 2012 " 30

Ouverture de l'Université populaire du Quai Branly

BNF : Senghor et les puissances de l'écriture

XIe sommet de la Francophonie

Fin de l'année Senghor

Institutions et Associations amies

Académie des Sciences d'Outre-mer - CADE - ARRI - SAAA - I&M - AAM 33

Carnet d'AROM

Prix Jean Sainteny de l'Académie des Sciences morales et politiques à Jean de la Guérvivière

Philippe David élu à l'Académie des Sciences d'Outre Mer 35

“Une hirondelle en ses voyages” de Gérard Hibon.

Décès de l'ambassadeur Pierre Gorce - In memoriam de François Beslay
Secrétariat.



La marchandisation du politique

Dans toutes les démocraties occidentales, la politique se vend et s'achète. Les budgets publicitaires des partis politiques, gérés par des spécialistes du marketing, sont devenus énormes. Chacun veut voir son "produit" placé "en tête de gondole", passer à la télévision en début de soirée et un message subliminal nous est constamment délivré par la répétition des images.

Dans ce culte de la performance qui nous obsède, et qui ne nous délivre pas de nos peurs, chacun veut faire triompher ses idées et "jouer gagnant". Tout ceci est parfaitement légitime, puisque les "acheteurs" sont d'accord. On voit d'ailleurs, surtout lorsque les forces s'équilibrent, que la publicité peut avoir ses limites, comme l'a montré l'échec de la réélection de José Maria en Espagne en 2004 ou comme vient de l'illustrer l'élection américaine à mi mandat.

Vouloir rallier les autres à nos formes de démocratie, à plus forte raison les y forcer, reste un exercice illusoire, voire dangereux, maints exemples, qui donnent à réfléchir, pourraient être tirés de ce modeste bulletin.

Aux Nations-Unies, nous allons vers des résolutions de plus en plus complexes sur des situations que nous maîtrisons de moins en moins et seules les décisions faisant l'objet d'un consensus ont des chances d'être appliquées.

En France, pays présent sur tous les océans, notre système politique, conçu par un homme et pour un homme qui avait une piètre idée des partis, a le mérite d'avoir perduré. Mais à partir du moment où de 40 à 60 % des électeurs ne prennent pas part aux votes et où, depuis trente ou quarante ans, 20 % des citoyens ne sont pas représentés au Parlement, nous pouvons, en légitimes descendants de Montesquieu, nous poser des questions sur le bon fonctionnement de notre démocratie.

Nos bons maîtres constitutionnalistes avaient coutume de dire qu'aucun système électoral et partant, politique, n'était parfait et que, de temps en temps, il fallait en changer, rebattre en quelque sorte les cartes. La désaffection à l'égard du politique ne vient pas seulement de ce défaut de notre démocratie mais, un peu comme aux Nations Unies, de problèmes de plus en plus complexes dont nos politiciens, fussent-ils les meilleurs pédagogues, ne parviennent pas à nous faire partager la solution, à moins qu'ils n'en aient pas le courage.

Au-delà du spectacle qui nous est proposé par les médias, nous devons donc nous poser la question de savoir si, sur bon nombre de sujets de société, et ils seront de plus en plus nombreux, il ne faut pas, comme aux Nations Unies ou, comme le font certains de nos voisins, en venir à des consensus.

On peut espérer que c'est après tout ce à quoi songent nos candidats, qui parlent tous de changement.

Raymond Césaire

Le docteur Emile Derlin Zinsou
ancien président de la République du Bénin

Le Docteur Emile Derlin Zinsou, ancien Président de la République du Bénin était à Paris au mois de juin dernier à l'occasion du remarquable colloque organisé par l'Assemblée Nationale et l'OIF sur "La pensée et l'action politique de Léopold Sédar Senghor" - dont il est rendu compte par ailleurs. L'occasion était bonne pour AROM d'interviewer cette personnalité africaine de premier plan, ancien Vice Président de l'Assemblée de l'Union Française, ancien Sénateur, compagnon de route de Félix Houphouët Boigny avec qui il fonda le Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Au-delà de son doctorat en médecine commencé à Dakar et terminé à Paris en 1953, le Dr Zinsou a traversé le demi-siècle en occupant les plus hautes fonctions dans son pays et au service de la Francophonie et de l'Afrique. Il a gardé la vivacité et l'indépendance d'esprit propre à cette pépinière d'intellectuels du "quartier latin de l'Afrique", surnom donné à l'époque au Dahomey.



AROM : *Monsieur le Président, vous vous retrouvez à Paris à l'occasion du Colloque de l'Assemblée Nationale française sur "la pensée et l'action politique de Léopold Sédar Senghor". Vous connaissez bien cette Institution dont vous avez, vous aussi, été membre. Que pouvez-vous nous dire sur cette période de la décolonisation dont vous avez été un éminent acteur ?*

Dr Emile Derlin ZINSOU

J'ai siégé comme parlementaire, d'abord à l'Assemblée de l'Union Française, ensuite au Conseil de la République (Sénat), pas à l'Assemblée Nationale.

Le combat pour la décolonisation des colonies françaises d'Afrique ne fut pas un combat prémédité de longue date, mais fut dicté par des événements survenus dans le monde et plus précisément dans les Territoires d'Outre-Mer à la suite de la deuxième guerre mondiale. On sait que les guerres sont des accoucheuses de révolutions. La dernière n'a pas échappé à la règle. Après avoir participé au combat pour la libération de la France et assuré la présence de celle-ci parmi les Nations victorieuses, les Territoires d'Outre-Mer, s'attendaient à une amélioration de leur sort comme l'avait promis le Général de Gaulle lors de la Conférence de Brazzaville et comme l'exigeait aussi l'évolution du temps, des esprits et de l'Histoire. Cependant la principale revendication des responsables de ces territoires n'était pas l'indépendance mais plutôt l'égalité des droits, puisque nous subissions celle des devoirs, égalité que bafouait le régime de l'indigénat.

Devant les atermoiements de la politique africaine de la France qui hésitait, donnait, reprenait ou demeurait immobile alors que le monde était en mouvement, aiguillonnée par l'action ardente des étudiants africains, beaucoup plus en pointe que les parlementaires qui dans les années cinquante ne parlaient au mieux que d'autonomie, commencèrent à envisager l'Indépendance. Mais le mot, le concept, n'entrèrent vraiment dans le débat politique qu'à

partir du Congrès du Parti du Regroupement Africain (PRA) tenu à Cotonou en juillet 1958. Ce choix, qui n'allait pas de soi, devait être combattu violemment par les tenants et sympathisants du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) du Président Houphouët Boigny. Ils s'en tenaient pour leur part aux dispositions de la Loi Cadre Defferre et à la nouvelle constitution de 1958 qui ne comportait nulle part la mention d'indépendance, même à long terme. Contrairement à une idée reçue, l'Indépendance ne nous fut pas octroyée, mais conquise par la négociation et des voies légales.

AROM : *Les responsables politiques, africains comme français, qui ont connu cette période se montrent souvent déçus par l'évolution de l'Afrique et par l'état des rapports franco-africains. Quels sont les problèmes qui vous paraissent aujourd'hui les plus préoccupants ?*

Dr Emile Derlin ZINSOU

Déception, par rapport à quoi, à qui ?

Si déception il y a, elle est ressentie de part et d'autre par les Français et par les Africains. Les mutations en cours et l'accélération de l'histoire devaient modifier les rapports entre le colonisateur et le colonisé. Le conservatisme du gouvernement français devait engendrer des sentiments de frustration du côté des Africains et de l'incompréhension du côté français. La politique actuelle qui vise à mondialiser son aide, la recherche d'une présence dans les Etats de l'ex URSS, la compétition que s'y livrent les grandes puissances, amènent la France à réduire son aide aux Etats africains francophones quoiqu'en disent les dirigeants, il ne pouvait en être autrement, les ressources financières demeurant presque stables pendant qu'augmentent les parties prenantes.

Mais, l'un des points où le bât blesse le plus c'est au niveau des visas d'entrée en France.

Qu'on se souvienne s'agissant du Bénin par exemple, la "conquête" a eu lieu en 1892 ; dès 1914, les Dahoméens étaient dignes d'aller défendre la "mère patrie". Plus près de nous, que serait devenue la France sans la France combattante et la présence de la France parmi les vainqueurs de la guerre. Qu'aurait pu entreprendre le général de Gaulle sans l'Afrique ? Il me semble que, que ce soit pour la première guerre mondiale, soit pour la seconde, les combattants africains n'ont eu besoin d'aucun visa pour aller à Verdun, Bir-Hakeim et d'être les héros de l'épopée Leclerc.

Nous comprenons parfaitement que la France ne puisse



porter toute la misère du monde et laisser la porte ouverte à toutes les immigrations. Cependant, la réglementation et l'application des textes par les consulats devraient être empreintes de plus de discernement et de courtoisie qu'à l'accoutumée.

AROM : *Dans un panorama pour le moins morose, le BENIN, bien qu'il ait relativement moins de ressources que d'autres pays voisins, offre un exemple quelque peu à part de bonne gouvernance. Au-delà de la sagesse des hommes, comment expliquez-vous cette réconfortante singularité ?*

Dr Emile Derlin ZINSOU

Il est vrai que dans le domaine de la démocratie, le Bénin offre une image assez satisfaisante par rapport à certains Etats Africains, il n'en est pas tout à fait de même au niveau de la gouvernance. Dans ce dernier domaine, si toutes choses étant relatives, nous faisons mieux que d'autres, on ne peut parler pour autant de bonne gouvernance.

Cet état de chose relativement acceptable tient à plusieurs éléments :

- les Institutions dont les lois sont respectées
- la population béninoise qui n'aurait pas accepté que le gouvernement fasse fi de toutes les règles de gestion administrative et financière et se livre à des "fantaisies" notamment budgétaires.
- la liberté totale d'expression dont les médias, notamment une presse foisonnante, usent et même abusent.

Au-delà et en plus de ce qu'on peut appeler la sagesse des hommes, ce sont ces éléments et la vigilance de la société civile qui jouent le rôle de garde-fou.

AROM : *On dit souvent que l'Afrique va se trouver encore plus marginalisée par la mondialisation, alors qu'elle regorge de ressources et dispose d'une jeunesse avide de progrès. Pensez-vous qu'avec l'Europe et les accords de COTONOU une nouvelle aventure commune puisse être tentée ?*

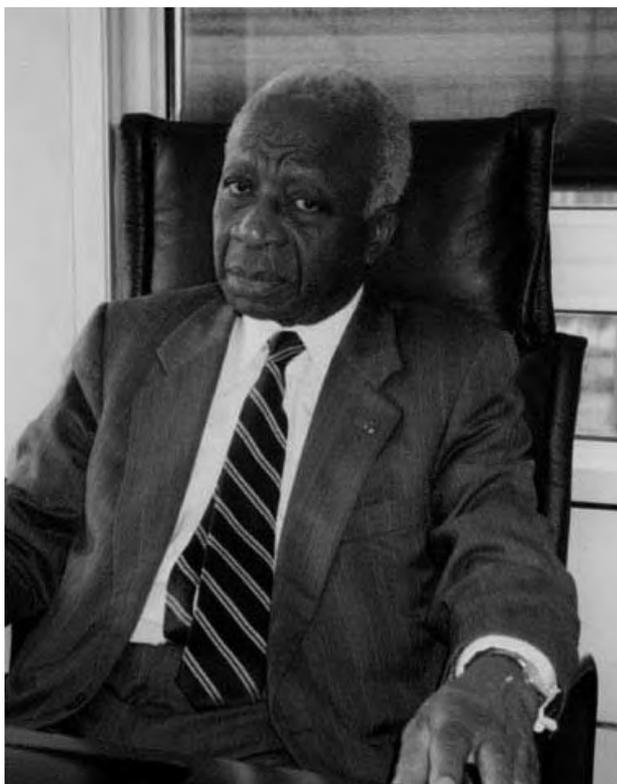
Dr Emile Derlin ZINSOU

L'évolution du monde rendait la mondialisation inévitable. Mais quelle mondialisation ?

Au profit de qui ? Si elle se fait comme si tous les Etats étaient égaux, avaient le même niveau de culture, de développement de technologie et des finances, on pourrait parler d'une mondialisation qui serait équitable. Dans l'état actuel des pays du Tiers-monde, elle risque d'être inégalitaire et source d'appauvrissement. Il faut que la mondialisation comporte un souci, une politique de régulation et même de compensation, de protection des plus démunis. Si l'Europe a conscience que, du fait de la colonisation,

l'Afrique est le continent le plus proche d'elle non seulement géographiquement mais aussi humainement, économiquement culturellement, elle devrait envisager, en accord avec les Africains, une nouvelle politique de complémentarité et de solidarité politique qui serait bénéfique pour les deux parties et pour l'équilibre du monde.

Mais l'Europe occidentale -moteur de l'Union européenne- a les yeux surtout tournés vers l'Est tandis que l'Asie, plus réaliste, regarde de plus en plus l'Afrique.



AROM : *Vous avez toujours été, avec Senghor, un fervent zélateur de la Francophonie. Que pouvez-vous répondre à ceux qui taxent cette Institution de paternalisme ou qui doutent de son utilité ?*

Dr Emile Derlin ZINSOU

Taxer la Francophonie d'Institution paternaliste inutile, c'est n'y avoir rien compris, c'est oublier que ses initiateurs sont les Présidents Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori et que le général de Gaulle n'a eu qu'à y souscrire. La Francophonie regroupe aujourd'hui une cinquantaine

d'Etats d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique. Peut-on imaginer que tous ces Etats et tous ceux qui frappent à la porte de la Francophonie et veulent y adhérer veuillent subir un paternalisme inutile ? Et puisqu'on est libre d'en être ou pas, pourquoi y adhérer et pourquoi y rester si l'on est convaincu de son inutilité ? Il n'y a pas lieu de s'attarder à ces accusations qui ne riment à rien. ■

Le Liban à nouveau dans la tourmente

L'offensive israélienne qu'a subie le Liban dans le courant de l'été a soulevé dans le monde et surtout en France une très grande émotion. Cette action ne peut être dissociée du conflit israélo palestinien ni de la crise d'ensemble du Moyen-Orient.

Deux de nos anciens Ambassadeurs à Beyrouth (dont l'un est membre d'AROM) qui durant des années de cendres, ont vécu aussi intensément les drames libanais que le calvaire des prises d'otages et des assassinats de nos compatriotes, ont décidé, encore à chaud, au lendemain de ces événements, de clamer leur indignation . Voici leur texte :

Non, on ne peut bâtir la sécurité d'Israël sur la destruction du Liban

Christian Graeff, René Ala

Nous avons résolu de rompre le silence :

- pour dire solennellement "Non !" à ce qui s'est apparenté chaque jour davantage, ces dernières semaines, à une entreprise de destruction systématique du Liban. Cette nouvelle aventure guerrière lancée sans retenue par l'Etat d'Israël ne saurait faire oublier - bien au contraire - qu'il y a un quart de siècle une première attaque contre le territoire libanais, baptisée "Paix en Galilée", avait entraîné déjà des centaines de victimes civiles, causé à l'économie libanaise des dégâts considérables, avant de s'achever dans l'horreur de Sabra et Chatila. La répétition de telles agressions est intolérable, en dépit des justifications invoquées. Ainsi en juge d'ailleurs l'opinion un peu partout dans le monde, y compris en Amérique, et jusqu'en Israël où une minorité courageuse fait entendre sa voix.

- pour dire "Non !" à une guerre absurde et scandaleusement injuste. Menée par l'armée "défensive" d'un Etat, et frappant majoritairement des populations innocentes et sans armes, cette guerre peut apparaître à certains égards comme préméditée ; elle constitue à nos yeux une faute d'une gravité extrême, et une erreur stratégique. Car aux massacres indiscriminés, à la destruction

massive des habitations et des infrastructures qui sont intervenus durant des semaines au pays du Cèdre, se sont ajoutés les morts et les dommages accumulés au nord de l'Etat hébreu du fait du Hezbollah. Et qui se risquerait, encore aujourd'hui, à écarter toute éventualité d'extension du conflit à la Syrie voisine, voire bien sûr à l'Iran ?

- pour dire aussi, en toute conscience, "Non !" aux mensonges et à la désinformation, aux amalgames et à la manipulation de l'opinion, quand ils tendent à justifier l'agression contre le Liban ainsi que la politique de la terre brûlée, mais en oubliant que l'une et l'autre sont en passe de ruiner tous les efforts accomplis pour tenter d'asseoir une cohabitation durable entre le peuple d'Israël et ses voisins arabes. En oubliant aussi cette vérité, pourtant évidente, que demain les mêmes causes produiront les mêmes effets.

- pour dire haut et fort, à ceux qui considèrent l'Etat libanais comme un accident de l'histoire, déjà condamné, notre profonde conviction que le Proche et le Moyen Orient, et de même l'Europe et le monde tout entier, ont besoin du Liban - d'un Liban libre et uni dans sa diversité, tout autant que souverain et indépendant. Notre conviction que cette terre d'histoire et de civilisation, qui fut naguère synonyme de



REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

coexistence et d'asile - ce "Liban message", ô combien fragile, de démocratie et de convivialité pluriconfessionnelle - doit cesser définitivement d'être utilisée comme le champ clos des violences et des affrontements venus d'ailleurs, cesser d'être la proie de la vindicte aveugle des uns, de l'instrumentalisation et de la voracité des autres.

- pour dire enfin que la France se doit d'honorer sans faiblir - comme ses plus hauts responsables s'y emploient d'ailleurs - les responsabilités historiques qui sont les siennes. Trente années avant la création d'Israël, notre pays reçut mandat de la Société des Nations de conduire le peuple libanais à la souveraineté et à l'indépendance, chrétiens et musulmans réunis au sein de frontières internationalement reconnues. C'est à nous, de même, qu'il incombe aujourd'hui de défendre l'intégrité du Liban, fût-ce en

acceptant d'en payer le prix une fois encore. Notre diplomatie - dont le poids et l'influence restent là-bas très réels, nous en portons le témoignage - peut et doit se mobiliser avec encore plus d'énergie, et tout faire pour rallier nos partenaires de l'Union européenne à quelques points fondamentaux et urgents:

- négociation sans délai d'une nouvelle décision complétant la résolution 1701 et visant à en assurer la durabilité ;
- mise en œuvre immédiate du déploiement des troupes de l'ONU et de l'armée libanaise au Sud Liban concurrentement avec le retrait de l'armée d'Israël ;
- cessation du blocus imposé par Israël au Liban, et reconstruction de celui-ci ;
- mesures d'embargo - à décider par l'Union Européenne - à l'encontre des parties au conflit, directes ou indirectes, qui compromettraient l'application intégrale des résolutions du Conseil de Sécurité ;
- identification et poursuite par un tribunal pénal international des responsables des tueries et autres crimes de guerre commis contre des populations civiles sans défen-

se ;

- relance, dès à présent, des efforts tendant à faire aboutir, avec l'ensemble des interlocuteurs, une solution politique de tous les conflits israélo-arabes.

La destruction déjà largement entamée, sinon programmée, du Liban pour assurer la sécurité d'Israël serait à la fois criminelle et illusoire. Elle ne serait pas pardonnée à Tsahal et à l'Etat hébreu. Elle consacrerait la disparition du "message" libanais, précipiterait les événements au Proche et Moyen Orient, et signifierait à vue humaine la fin de l'espoir de toute paix au Proche Orient.

Mais peut-être encore sortir un bien. D'ores et déjà très lourd de conséquences, porteur de catastrophes potentielles plus grandes encore s'il devait s'aggraver ou seulement perdurer, le désastre actuel ne pourrait-il pas être l'occasion d'une percée décisive vers la paix ? Car rien ne serait pire que la persistance dans l'erreur d'appréciation et le jusqu'aboutisme qui, semble-t-il, l'ont trop longtemps emporté chez la plupart des décideurs israéliens.

Pour la "communauté internationale", il est temps, après un succès significatif mais tardif et précaire, d'administrer la preuve de sa capacité à exercer les responsabilités mondiales dont on voudrait la créditer encore.

Pour l'Union Européenne, il est urgent de se ressaisir, de redonner confiance en l'idéal d'un destin partagé aux peuples qui la composent ; mais il est tout aussi primordial de s'engager résolument afin de ne pas décevoir davantage les autres peuples, ceux qui ont placé leur espoir en elle pour rendre la mondialisation plus équitable, plus humaine, plus pacifique, et sont aujourd'hui douloureusement meurtris.

Pour la France, il y va tout simplement de son honneur et de sa dignité, d'une part de son âme. ■



Tous les membres et les lecteurs d'AROM peuvent évidemment ne pas être d'accord avec la vision des choses exprimée ci-dessus, raison pour laquelle il nous est apparu utile de reprendre, avec son accord, l'article de l'un de nos adhérents, lui aussi ancien Ambassadeur, publié le 23 août dernier dans " les 4 Vérités " bulletin hebdomadaire d'actualité de la droite libérale.

La politique de la France au Liban

Christian Lambert

La France est présente au levant depuis les croisades. Sa mission essentielle était de protéger les chrétiens contre les mahométans dont le but sacré était et reste d'exterminer le juif, le Chrétien et le mécréant. Après le démembrement de l'Empire Ottoman à la suite de la première guerre mondiale, logiquement, la SDN confia à la France en 1920, mandat sur le Liban, avec la mission d'en garantir la souveraineté et la neutralité et aussi, bien que non dite, la mission de continuer à protéger les Chrétiens.

Or, cette mission vient d'être trahie par la diplomatie française. Depuis quelques années, s'est en effet constitué au pays du Cèdre, un véritable État, colonie religieuse, politique et militaire de l'Iran qu'il a doté d'un armement stratégique impressionnant : 17 000 missiles, plus de très nombreux lanceurs de roquettes katioucha de type soviétique et tout un arsenal des plus sophistiqués dont des drones ainsi qu'une logistique et un encadrement iranien, que l'on appelle les gardiens de la révolution, ouvertement installés dans l'est du Liban. Cela correspond à 100 millions de dollars d'aides militaires par an envoyés par Téhéran.

À qui fera-t-on croire que dans un pays grand comme deux départements français, on pouvait ignorer la constitution d'une entité militaire aussi importante totalement inféodée à l'Iran de Mahmoud Ahmadinejad, qui ne cesse de proclamer sa volonté de rayer Israël de la carte du monde ; ceci d'autant plus que la Finul (1 700 hommes), que dirige un général français, était chargée de s'informer, jour après jour, de la situation au Liban et d'y maintenir la paix. On ne peut donc accepter l'excuse d'ignorance mais retenir hélas l'accusation de complicité objective avec le Hezbollah contre lequel aucune mise en garde publique et solennelle n'a été prononcée comme cela aurait dû être. J'ajoute, dans le même ordre d'idée, que l'on ne peut qu'être étonné d'entendre le Ministre français des affaires étrangères se féliciter du "rôle stabilisateur de l'Iran dans

cette région", alors qu'en même temps, depuis le début de cette crise, jamais, à ma connaissance, le mot chrétien n'a été écrit ou prononcé.

Vive donc le Hezbollah ! qui, déjà, s'était signalé lors de l'attentat du Drakkar du 23 octobre 1983, causant la mort de 58 soldats français. Nous voici donc très loin de la mission protectrice des Chrétiens qu'autrefois remplissait et revendiquait la France.

Autre observation : comment se fait-il que sur l'esplanade du Trocadéro dédiée aux Droits de l'homme, des manifestations en faveur du Liban se déroulent sous la bannière du parti communiste, des trotskistes de la LCR, des verts, du MRAP et autres formations d'extrême gauche avec, comme je l'ai constaté moi-même, les drapeaux palestiniens, syriens et celui du Hezbollah, avec la photo de son chef, Hassan Nasrallah, brandie par des femmes voilées ? En réalité, la France dont la politique, en cette dramatique affaire, est dictée, heure par heure, par le Chef de l'État lui-même, donne l'impression de jouer le rôle que tenait naguère l'ex-Union Soviétique. Il s'agit, pour se faire valoir, de contrer les États-Unis et son allié Israël et de favoriser une politique arabe dont il est strictement impossible de savoir en quoi elle consiste sauf à constater que les États arabes en majorité sunnites de la région, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, le Koweït, les Émirats Arabes, la Jordanie, paraissent parfois plus mesurés. Dans tout cela, où est l'intérêt national, où est l'intérêt d'une Europe qui, encore une fois, s'est montrée, à cette occasion, inexistante ?

Pour terminer, je dirai que l'on ne peut que nourrir les plus grands doutes, compte tenu du contexte, sur la volonté et la capacité de la Finul, élargie à des Turcs, Bangladeshis, Indonésiens, Malaisiens musulmans et autres Fidjiens, à désarmer le Hezbollah. Pour ce qui concerne la France, la sagesse commande donc de ne pas s'engager plus avant dans cette affaire où il n'y aura que des coups à prendre. ■

Ce qui pourrait changer

Raymond Césaire

Les difficultés des Américains en Irak, sanctionnées par la défaite des Républicains aux élections à mi-mandat, pourraient amener "le super tanker" qu'est la politique étrangère américaine à infléchir sa route. L'aventure en Irak dont les Israéliens pensaient, si elle avait réussie, qu'elle permettrait de régler leur conflit avec les palestiniens selon leurs vues, tourne au fiasco. Cet échec devrait inciter Washington à se montrer plus prudent, vis à vis de l'Iran, voire de la Syrie, dont on apprend qu'elle vient de renouer des relations diplomatiques formelles avec l'Irak.

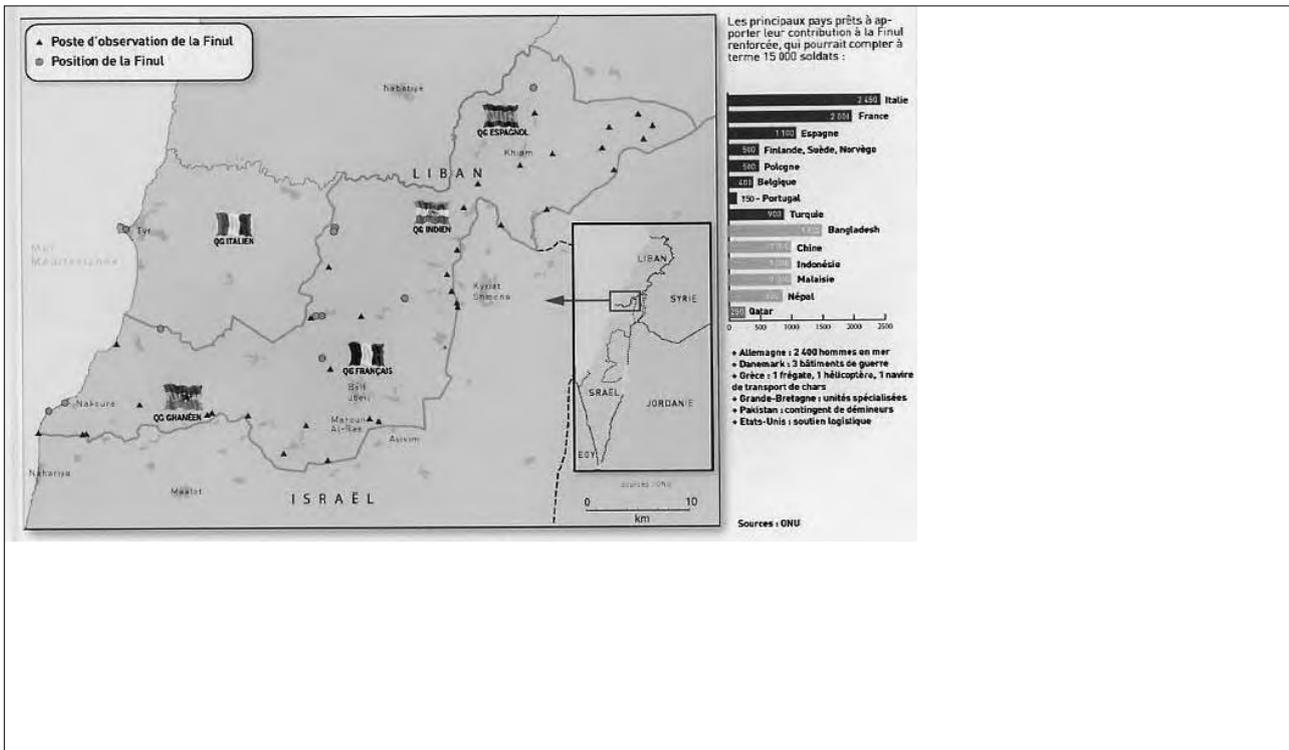
La défection du Hezbollah de la coalition libanaise renforce une lutte de pouvoir. Si elle permet au gouvernement de Fouad Siniora d'accepter la création d'un tribunal international pour juger les assassins de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et donne ainsi satisfaction aux Nations Unies, elle laisse au Mouvement lui-même une

période de répit pour se refaire et consulter ses mandants. On note qu'il a immédiatement condamné l'assassinat de Pierre Gemayel.

Du côté des protagonistes directs, sans songer à baisser le niveau de sa menace, Israël doit maintenant digérer sa "guerre ratée" pour reprendre la formule de Renaud Girard (Perrin), tandis que le Fatah et le Hamas semblent être parvenus à un terrain d'entente au moins sur le nom de Mohammad Chbeir.

Alors, peut-être est-il permis d'espérer - et les récentes ouvertures de M Ehoud Olmert vont en ce sens - que, d'un mal total, puisse sortir un mieux.

La Résolution 1701 du 11 août du Conseil de Sécurité permet de porter l'effectif de la FINUL jusqu' à 15.000 hommes, étend son mandat et le proroge jusqu'au 31 août 2007. ■



Transfert des restes mortels de Savorgnan de Brazza et de sa famille au Congo

Raymond Césaire

Ancien Ambassadeur au Congo, le Président d'AROM, qui avait été invité à ces cérémonies de transfert, nous en fait ci-dessous le récit.



La première maison bâtie de Brazza à son achèvement. 30 septembre 1884. Croquis de l'auteur. In "Avec Brazza, souvenirs de la mission de l'Ouest africain (mars 1883 - janvier 1886).

Dans son bulletin n° 7 de novembre 2005, AROM avait rendu compte de la séance consacrée par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer à Savorgnan de Brazza à l'occasion du centième anniversaire de sa mort à Dakar en septembre 1905. Prévoyant de son côté de rendre hommage à l'explorateur, le Gouvernement congolais en liaison avec celui du Gabon, avait proposé de recevoir les restes mortels du Grand homme et de sa famille jusque là inhumés à Alger. Un Fondation fut constituée à cet effet et la première pierre d'un mausolée avait été posée par les présidents Sassou, Bongo et Chirac en février 2005.

Bénéficiant du soutien des trois gouvernements, ce projet, même s'il prit au départ quelque retard, fut très rapidement mené à bien puisque, avec tous les accords qu'une telle démarche suppose, le transfert a été réalisé dans les premiers jours d'octobre 2006. Les six cercueils de Pierre Savorgnan de Brazza, de son épouse, Thérèse de Chambrun et de leurs quatre enfants, reposent désormais, comme ils l'auraient souhaité, en terre congolaise. Un magnifique mémorial de marbre blanc et gris abrite ces dépouilles, à l'endroit même où 125 ans

plus tôt, après avoir signé à Mbé, avec le Makoko (roi) des Batékés, un traité de protectorat qu'il fit ratifier par le Parlement français, de Brazza s'installa, dans un lieu à l'embouchure de la rivière M'Foa, qui donnera naissance à la ville de Brazzaville.

Sur la rive gauche du fleuve Congo, le journaliste américain Stanley rival en son temps de Brazza, aura laissé une trace moins prestigieuse. En effet, si Léopoldville garda jusqu'en 1966, avant de devenir Kinshasa, le nom du roi des Belges qui avait financé Stanley, le souvenir le plus vivant de l'explorateur lui-même, est celui qui se borne aujourd'hui à appeler "pool" ou, dans les atlas, "Malebo pool", ce qui était autrefois le "Stanley pool".

Présidée par Emmanuel Yoka, Ministre d'Etat du gouvernement congolais, la Fondation Pierre Savorgnan de Brazza a su relever un triple défi :

Dans une période qui manque de repères et où le dénigrement est souvent à l'honneur, elle a su organiser autour de la personnalité exceptionnelle de Savorgnan de Brazza, un ensemble de manifestations de reconnaissance du passé et de foi dans l'avenir assez rare. Faire se retrouver, les familles italienne et française de l'explorateur avec les descendants du roi des Batékés faisant allégeance aux



REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

Institutions peut être considéré comme un de ces actes fondateurs forts d'une République dont l'unité, récente, reste par définition fragile.

Les pays voisins du Congo, l'Afrique à travers l'Algérie, le Cameroun et la RCA ainsi que l'Europe se sont trouvés associés aux cérémonies. Parti d'Alger, l'avion qui transportait les cercueils a, comme l'avait fait de Brazza, remonté l'Ogoué pour faire escale à Franceville avant d'arriver à Brazzaville. Une messe a été dite à la Cathédrale du Sacré Cœur, premier Etablissement des Spiritains, avant le dépôt dans le mausolée. Parallèlement à ce transfert, des réjouissances populaires étaient organisées dans différents quartiers de la ville qui portent encore témoignage du souvenir de Brazza et de ses compagnons (dont le sergent Malamine), ainsi que du Général de Gaulle. A Mbé, à une centaine de kilomètres en amont, siège de la royauté téké, se trouve désormais la stèle commémorative du traité signé le 10 septembre 1880 avec le Makoko.

Le mémorial, situé près de l'hôtel de ville, œuvre de l'architecte congolais Eugène Okoko, comporte en avant-scène, une statue en pied de l'explorateur inspirée sans doute par la fameuse photo de Nadar campant Brazza en prince du désert, ce qui était courant à l'époque. Ce mausolée constitue le premier élément, le plus prestigieux, d'un ensemble culturel qui comprendra à terme salles de spectacles et de conférences, bureaux, vidéo et bibliothèques etc..

Les cérémonies auxquelles participaient les Présidents Bongo et Bozizé et où le Ministre des Affaires Etrangères, M Douste-Blazy, entouré de nombreuses personnalités des milieux politiques et surtout culturels représentait la France, ont été l'occasion de nombreux discours.



Ceux-ci ont retracé, sans se répéter, aussi bien la riche et attachante personnalité de l'explorateur que le caractère pacifique et exemplaire de sa conquête. Benoît XVI avait envoyé un représentant

spécial qui se distingua par la subtilité de son propos dans cette terre de mission. De même, les interventions des trois générations des familles de Brazza et de Chambrun émurent l'assistance. Elles faisaient écho, dans une atmosphère de fête, à la déclaration de fidélité du roi Nguempio, l'actuel Makoko. Parmi les animations, un récital d'enfants des écoles chantant, méthode pédagogique à retenir, les trois voyages de Brazza fut particulièrement applaudi.

Outre son discours sur le thème de la coopération, M Douste-Blazy a remis en présence du Général Kelche, Grand Chancelier de l'Ordre, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à la ville de Brazzaville - dont on sait le rôle qu'elle joua dans l'histoire de la France libre.

La télévision et les radios locales ont abondamment rendu compte de ces cérémonies qui, dans une capitale encore marquée par les violences qu'elle a connues en 1997 et 1998 ont offert un moment de répit et apporté une note d'espoir.

Les détracteurs ont pu critiquer en toute liberté, et sans doute en trouvant quelque écho, surtout en France, une démarche qui s'inscrit délibérément hors des règles par trop établies de la repentance coloniale.



Personnage hors du commun, très beau, pacifiste européen et citoyen du monde, Pierre Savorgnan de Brazza a fait honneur à ses trois patries. Son sens de l'humain, de la politique et des médias en font un héros de notre temps. Il faut savoir gré aux Congolais, non seulement de ne l'avoir jamais renié au fil des péripéties de leur vie politique, mais de l'avoir érigé aujourd'hui en symbole de notre aventure commune. ■

Une remarquable iconographie a été réalisée à l'occasion de ces cérémonies et il faut notamment visiter les sites : www.fondationdebrazza.com et www.brazzaville-adiac.com.

La crise du Darfour. Enjeu stratégique et drame humanitaire

Henri de Coignac

Il n'est de jour sans qu'une Organisation humanitaire n'attise notre mauvaise conscience, à pleine page de publicité, sur la catastrophe humanitaire qui se déroule au Darfour. Des photos désolantes soulèvent notre émotion, nous incitent à verser notre obole et donnent parfois à croire que les gouvernements ne font rien ou que seules les ONG se préoccupent du sort de populations en détresse. Ces actions de solidarité, si satisfaisantes soient-elles pour les bénéficiaires et pour nous-mêmes, ne doivent pas nous faire oublier toute la difficulté de résoudre des problèmes dont les enjeux sont extrêmement complexes.

Henri de Coignac, ancien Ambassadeur, qui a été chargé par le gouvernement d'une mission sur le Soudan a bien voulu faire part à AROM de son analyse.

Le conflit armé au Darfour a bientôt 4 ans. Occultée à ses débuts par les progrès de la négociation engagée depuis juillet 2002 (protocole de Machakos) entre le gouvernement et le SPLM (mouvement de libération du sud Soudan), la crise du Darfour a rapidement dégénéré en guerre civile dont les conséquences, désastreuses pour le pays et la population, ont alarmé la communauté internationale et ameuté l'opinion. 300.000 morts et près de 2 millions de déplacés et de réfugiés, tel est le bilan de l'affrontement entre le gouvernement aidé de ses milices arabes (Janjaweeds) et l'opposition armée darfourienne (deux mouvements au départ) : le Mouvement de Libération du Soudan (MLS) et le Mouvement Justice et Egalité (MJE), éclatés aujourd'hui en plus de huit groupes distincts).

Crise politique interne, au début, entre un gouvernement centralisateur oublieux de ses provinces périphériques et une vaste région (500.000 Km²) aux confins de la fédération, volontairement marginalisée par le pouvoir, le conflit du Darfour mobilise aujourd'hui l'attention du monde entier et se transforme peu à peu en enjeu stratégique où s'affrontent, sous le couvert de préoccupations humanitaires, les ambitions des grandes puissances soucieuses de protéger leurs intérêts dans un pays clé, le plus vaste du continent, au confluent du monde arabe et de l'Afrique noire. Ainsi les Etats-Unis, l'Europe, la Russie et la Chine, se penchent-ils, à l'ONU, sur le sort des malheureuses populations du Darfour afin de les protéger des exactions d'un Etat "dévoyé" et dans le souci d'éviter que par contagion l'ensemble de la sous région ne soit déstabilisée.

La crise du Darfour revêt une triple dimension : nation-

le, régionale et humanitaire.

Traditionnellement divisée entre populations arabes nomades au nord et peuples africains cultivateurs et sédentaires au sud, la région a toujours été troublée par la transhumance des troupeaux à la recherche de pâturages dont les parcours codifiés par la coutume faisaient l'objet de permanentes contestations. Les changements climatiques accentuant la désertification du Sahel, la poussée démographique et la complaisance de l'administration à l'égard des tribus arabes ont aggravé les clivages et conduit les populations africaines opprimées à se révolter pour défendre leurs droits et demander une meilleure répartition des ressources et du pouvoir. L'exemple du sud, en guerre depuis plus de 20 ans contre Khartoum pour la reconnaissance de son autonomie, a servi de modèle à la contestation et guidée les opposants dans leur lutte contre le pouvoir central.

Face à la révolte ouverte au premier trimestre 2003 par la prise successive des localités de Gulu, El Fasher et Mellit, le gouvernement a répondu par la force et a tenté de mater par une répression brutale sans vouloir concéder aucune réforme politique. En moins d'un an les représailles de l'armée et des milices Jajaweeds pratiquant la politique de la terre brûlée, ont anéanti le tiers du territoire et conduit dans des camps hâtivement aménagés aux abords des grands centres urbains (el Fasher, Geneinan Nyala) près de 2 millions de déplacés tandis que 300 000 autres passaient la frontière pour se réfugier au Tchad. Ce drame humanitaire allait alerter l'opinion internationale encore traumatisée par le "génocide" du Rwanda, mobiliser les organisations de secours et rassembler la communauté internationale pour venir en aide aux populations et faire pression sur le gouvernement de Khartoum pour qu'il

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

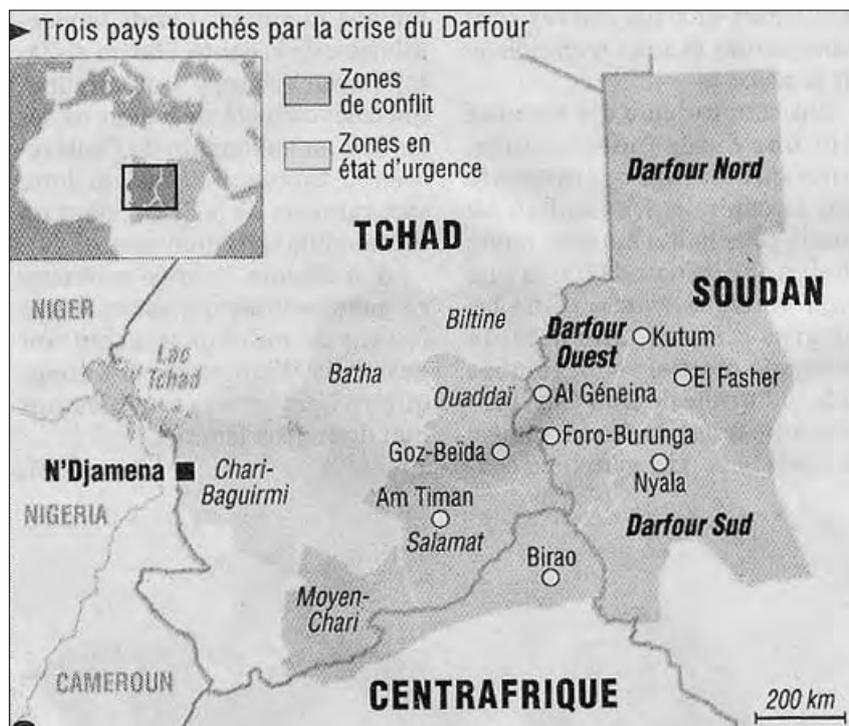
consente à une solution politique.

L'accord de cessez le feu signé le 8 avril 2004 à Ndjaména et l'ouverture de négociations avec les mouvements dissidents sous l'égide de l'Union Africaine (UA) et avec le concours d'observateurs de la communauté internationale (ONU, Ligue Arabe, UE, USA, Grande Bretagne, France, Pays-Bas, Italie, Norvège, Egypte, Libye...) ouvraient la voie à un règlement pacifique du conflit. La signature, le 5 Mai 2006 à Abuja, d'un accord de paix (DPA), aurait du mettre un terme à la crise et amorcer le retour des déplacés dans leurs villages. Dénoncé par la majorité des mouvements rebelles et des populations déportées, l'accord n'est pas appliqué et la violence a repris avec une vigueur accrue.

Parallèlement, le conflit a débordé les frontières sous l'effet conjugué de l'afflux des réfugiés, du croisement des tribus (Zagawas) et des opposants au régime du Président Déby plus ou moins manipulés par Khartoum. La contagion est forte et les gouvernements du Tchad et de la RCA faibles et contestés. Plusieurs tentatives d'invasion ont été

Dès avant que n'éclate la crise du Darfour, le Soudan a été considéré avec méfiance par la Communauté internationale inquiète de ses affinités islamistes et a fait l'objet de mesures de restrictions ou de sanctions dont l'application n'a pas toujours été suivie d'effets.

De nombreuses résolutions ont été adoptées, depuis 2004 dans le but de contraindre Khartoum à donner une solution politique au conflit et à respecter ses engagements, notamment le cessez le feu signé à Ndjaména le 8 avril 2004 et la liberté d'intervention des ONG humanitaires dans les camps de "déplacés" et de réfugiés ainsi que partout où les populations avaient besoin d'assistance. Les résolutions 1556 (30 juillet 2004), 1591 (29 mars 2005), 1672 (25 avril 2006), 1713 (29 septembre 2006) imposent un embargo sur les armes et créent un mécanisme de sanctions individuelles confié à un panel d'experts chargé de rechercher les coupables et d'en établir la liste. La résolution 1593 (31 mars 2005) saisit la cour pénale internationale (CPI) et défère au procureur le contrôle de la situation au Darfour depuis le 1er juillet 2002.



déjouées, obligeant la France à la vigilance en conformité avec les accords qui nous lient à ces deux pays. L'ONU, de son côté, prend en compte cet aspect du problème et prévoit de confier à la force de paix le contrôle des frontières, sauf si les deux Etats se plient aux dispositions de l'accord de Tripoli du 8 février 2006 qu'ils ont signé.

L'UE, de son côté, applique depuis 1997 un embargo sur les armes et a endossé le 30 mai 2005 les sanctions prévues dans la résolution 1591. Les Etats-Unis, enfin, ont, en novembre 1997, appliqué des sanctions très sévères sur les personnes, les organisations privées et gouvernementales par le biais d'un "executive order" du Président Clinton. Son application est régulièrement contrôlée par l'administration et le Sénat et modulée en fonction des circonstances et de l'attitude du gouvernement soudanais.

Cet arsenal juridique n'a toutefois pas suffi à conduire les autorités Khartoum à résipiscence

La signature de l'accord de paix d'Abuja (DPA 5 mai 2006) n'a pas abouti, comme on pouvait l'espérer à faire cesser les hostilités ni à permettre la mise en place progressive des dispositions concernant les réformes administratives et économiques,

le désarmement des milices et les mesures de reconstructions indispensables pour amorcer le retour des populations dans leurs villages. Le refus d'adhérer à l'accord opposé par une grande partie des mouvements rebelles, la méfiance des darfouriens, les atteroiements du gouvernement ont rendu, de fait, l'accord caduque. La

violence s'est même accrue depuis le mois de mai dernier et la situation dans les camps s'est aggravée.

Face à cette situation, le Conseil de sécurité, sur la proposition des américains et des britanniques, a fait voter la résolution 1706 qui prévoit le déploiement d'une force de maintien de la paix de 20 000 hommes en vue d'assurer la protection des populations, de veiller au cessez le feu et de préparer l'application du DPA. Cette force prendrait la relève des forces de l'UA (AMIS), installées sur le terrain après les accords de Ndjaména, dont les effectifs (7 000 hommes), les moyens et les modalités de commandement se sont révélés insuffisants pour accomplir la mission qui leur avait été confiée.

Cette résolution, adoptée sous la pression de l'opinion et des media et dans la hâte due aux événements, est inapplicable sans l'accord du gouvernement de Khartoum qui s'y oppose farouchement, persuadé que cette mesure cache une entreprise de déstabilisation du régime et cherche à mettre fin au gouvernement du Président Béchir. Elle est, également, mal adaptée à son objectif dans la mesure où elle s'attaque aux effets et non aux causes de la crise et met, par conséquent, "la charrue avant les boeufs". La réunion ONU/UA qui vient de se tenir à Addis-Abéba (20 novembre 2006) a tenté de remédier à cet état de chose en replaçant la recherche d'un accord politique définitif au centre du dispositif, sans pour autant, abandonner l'obligation de secours aux populations.

La réunion d'Addis-Abéba a également permis de rappeler à l'ensemble de la communauté internationale la dimension régionale de la crise et la nécessité de prendre les précautions nécessaires pour y remédier. La France est particulièrement sensibilisée à cet aspect du problème en raison de ses relations privilégiées avec le Tchad et la RCA progressivement impliqués dans la crise non seulement du fait de leur situation géographique mais aussi du jeu croisé des ethnies dont les territoires ne suivent pas les frontières des Etats. Les tribus Zagawas, en particulier, dont Idris Déby est issu, sont très impliquées dans le conflit et dirigent les deux plus importants mouvements rebelles (SLM et JEM), alors que de nombreux opposants au Président tchadien trouvent refuge et soutien au Darfour pour y préparer leurs plans. Plusieurs opérations ont déjà été conduites depuis le territoire soudanais, dans la région "des trois frontières", en direction de Ndjaména et de Bangui. Elles ont toutes été déjouées jusqu'ici. L'accord de Tripoli (8 février 2006) et la rencontre de Ndjaména (26 juillet 2006) ont ouvert la voie d'une réconciliation entre les chefs d'Etat soudanais et tchadiens et prévu un dispositif de contrôle de la frontière qui, s'il était

appliqué, devrait permettre de réduire les risques de confrontation. Mais la situation reste confuse et le jeu du colonel Khadafi obscur. Aussi la France souhaite-t-elle que par le biais de la R. 1706 un dispositif de protection soit placé sur la frontière des deux Etats qui pourrait prendre la forme d'un renfort d'éléments de police de l'ONU (CIVPOL) dans les camps de réfugiés, associés aux gendarmes tchadiens et d'observateurs en postes fixes ou en patrouille de protection, au Tchad comme en RCA.

La crise du Darfour a trop duré. Elle a provoqué au sein de la population et sur le terrain des dégâts qu'il sera difficile de compenser avant longtemps. Crise interne dans un pays trop grand et trop oublieux de ses provinces les plus éloignées, elle a dégénéré en crise internationale par la faute des dirigeants soudanais imbus de leurs positions, de leurs coutumes et de leurs traditions et insensibles aux aspirations légitimes de leurs concitoyens "marginalisés". En choisissant délibérément l'option militaire pour étouffer la rébellion et en faisant appel aux milices supplétives arabes pour conduire les repréailles, ils ont déclenché une guerre civile dont ils n'ont prévu ni l'ampleur ni les conséquences humanitaires et politiques. Ils en sont responsables.

L'internationalisation de la crise, contre le voeu des dirigeants soudanais, n'a pas permis jusqu'ici de trouver le remède à un conflit qui menace la stabilité et l'intégrité de l'Etat, la survie de toute une population dispersée et éprouvée et trouble, maintenant, l'équilibre de toute la région. D'évidence, la solution ne peut être que politique et doit recueillir l'accord de toutes les parties: le gouvernement soudanais au premier chef et tous les mouvements rebelles, sans exclusive, y compris le JEM dont le chef, Khalid Ibrahim, a trop souvent été soupçonné d'obédience tourabiste et de visées nationales alors qu'il est l'un des éléments clé du conflit. L'Union Africaine est engagée dans la recherche de cette solution et sa participation est privilégiée par le pouvoir soudanais, elle ne peut se démettre quels que soient les efforts déjà consentis et les difficultés rencontrées. Le maintien de la présence de l'AMIS est indispensable, son mandat doit être prolongé et renforcé et ses moyens sensiblement accrus avec le concours de l'ONU, de l'UE et celui des nations qui l'ont soutenue.

L'atomisation des mouvements et l'obstination du gouvernement ne facilitent pas la tâche, mais la raison doit un jour l'emporter sur la passion.

Immense pays au coeur de l'Afrique, au confluent du monde arabe et du monde africain, le Soudan est une puissance en devenir dont il faut guider la mutation et favori-

ser le développement sous peine d'éclatement de toute la région. Gardien des sources du Nil, il est pour l'Égypte un partenaire incontournable et sa stabilité une condition de sa propre sécurité. Producteur de pétrole aux ressources encore insoupçonnables, il suscite la convoitise des grands États consommateurs en quête de sécurité pour leur approvisionnement. Profitant de l'embargo imposé par les nations occidentales, la Chine y a pris des positions prépondérantes et pourrait en faire l'une des plate-

Géographie et histoire

Le Darfour, presque aussi grand que la France, forme la partie occidentale du Soudan, pays lui-même cinq fois plus grand que le nôtre et le plus étendu d'Afrique. Situé à l'extrême est de la bande allant du Sénégal à l'Éthiopie communément appelée Sahel c'est une vaste plaine de 900 mètres d'altitude dont le cœur culmine à 3000 mètres. Son relatif isolement par rapport à la vallée du Nil, dont il est séparé par la riche province du Kordofan, en fait le pays le plus enclavé du continent.

Vivant de ses propres ressources mais ayant toujours eu un commerce très actif avec ses voisins, Dar (le pays), des Fours, s'est constitué dès le XVI^{ème} siècle en sultanat indépendant avant de devenir, à partir de 1898, une province du condominium anglo-égyptien. Lointaine colonie d'un Empire qui ne se souciait guère de lui, le Darfour ne connut guère de changement lors de son intégration à l'État du Soudan, indépendant en 1956.

Peuplé aujourd'hui de 6 millions d'habitants dans un pays qui en compte 35, le Darfour constitue une mosaïque de tribus arabes et africaines enchevêtrées, ces dernières ayant perdu le plus souvent leur langue, mais non la trace de leur origine, au profit de l'arabe

La rébellion du sud

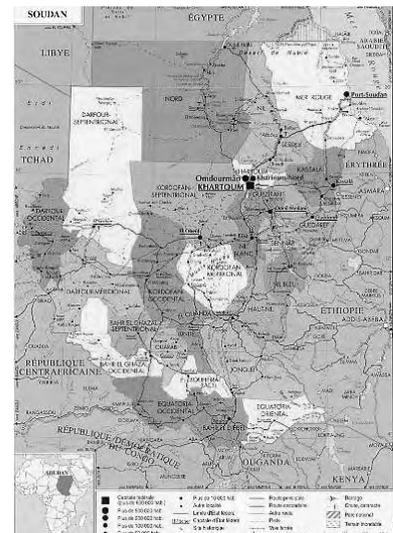
La période des années soixante fut marquée pour le Soudan par le début de la rébellion du sud qui accentua la

formes de sa nouvelle politique africaine. Le sommet Chine-Afrique qui vient de se tenir à Pékin en porte la preuve.

Pays multiple, enfin, le Soudan est secoué par des crises internes qui menacent son unité et fragilisent son indépendance. La crise du Darfour, avec son cortège de victimes et d'atrocités en est un épiphénomène. Sa solution rapide et pacifique engage l'ensemble de la communauté internationale. La France doit y prendre sa part. ■

marginalisation du Darfour. Les menées du Tchad et de la Libye, la mauvaise administration et la famine due à la sécheresse amenèrent déjà le Darfour au bord d'une première catastrophe humanitaire en 1985. Depuis cette période et face à l'incapacité des autorités à instaurer un minimum de démocratie dans le fonctionnement des Institutions, les révoltes et la constitution de milices politiques locales armées se multiplièrent.

A la fin des années 1990, écrit Gérard Prunier¹, le Darfour demeurait un endroit marginalisé, violent et frustré. Pour le pouvoir central, le problème le plus urgent à résoudre restait celui du sud. La paix définitive a finalement été signée avec le sud le 2 janvier 2005. Même si l'accord a été fragilisé par la mort dans un accident d'hélicoptère de John Garang, l'homme fort du sud, la désignation de son successeur au poste de Vice Président du Soudan et de Président du gouvernement du Sud-Soudan ainsi que la formation d'un gouvernement d'union nationale sont encourageants. Une mission de maintien de la paix des Nations Unies, instaurée par la résolution 1590 reste déployée au Sud-Soudan dont l'indépendance, en 2011, au terme de la période intérimaire, reste une hypothèse probable. ■



¹ *Le Darfour, un génocide ambigu (La table ronde)*

Haïti, ombres et lumières

Bernard Dorin

Bernard Dorin, Ambassadeur de France et qui a été notamment Ambassadeur à Pretoria, Brasilia, Tokyo et Londres, nous livre ici le souvenir de son premier poste à Port au Prince de 1972 à 1974. Fidèle à son souci d'essayer de comprendre le présent sans oublier le passé, AROM propose, après ce récit poétique, une courte fiche sur la situation actuelle en Haïti.

Haïti est un pays que je crois bien connaître pour l'avoir parcouru en tous sens, le plus souvent à cheval, pendant les quelque deux années et demie où j'y ai représenté la France comme ambassadeur. J'y suis profondément attaché, ce qui ne m'empêche pas d'avoir un jugement pondéré sur sa situation. Haïti présente en effet, comme d'ailleurs chaque pays, des ombres et des lumières.

Commençons par les ombres. Par une sorte de fatalité, Haïti pâtit à l'étranger d'une réputation déplorable et des charges très outrancières comme celle de l'écrivain britannique Graham Green dans "The comedians" qui n'ont pas peu fait pour l'établir et la perpétuer. Il semble que même si Haïti jouissait pendant des décennies d'un régime parfaitement démocratique, l'opinion du monde continuerait à juger le pays selon le cliché déformant de "Papa Doc et les Tontons macoutes". Comme tous les préjugés, celui-là survit longtemps aux causes qui l'ont jadis fait naître.

La première ombre, la plus évidente, est le sous-développement, qui connaît en Haïti un caractère que l'on pourrait à juste titre qualifier d'exemplaire. Ce sous-développement se traduit par une misère, à la fois extrême et généralisée, car elle touche la grande majorité des quelque neuf millions d'Haïtiens actuels. Le contraste est ainsi saisissant avec la "partie française de Saint-Domingue", devenue Haïti après l'indépendance, qui était le premier producteur de sucre au monde et la plus riche colonie de la France au XVIII^e siècle. Ce contraste s'explique cependant aisément : l'indépendance due à la grande révolte des esclaves ayant coupé le pays

de ses relations, y compris commerciales, avec le monde extérieur, Haïti a dû passer sans transition d'une économie de grande production exportatrice à une économie de pure subsistance et, de ce choc, le pays ne s'est jamais vraiment relevé.

Quelques mois après mon arrivée à Port-au-Prince, consterné que j'étais par la misère qui régnait déjà dans l'ensemble du territoire, je décidai de demander une audience au Président Pompidou et l'obtins grâce à Michel Jobert, qui était alors le Secrétaire Général de l'Elysée. Cependant, comme je constatai que mon petit discours ne faisait qu'irriter le chef de l'Etat dont les soucis, qu'il avait immenses, se rapprochaient dangereusement, j'eus l'inconscience de lui proposer ma démission dans le cas où il n'accorderait pas à Haïti le "Fonds d'Aide et de Coopération" (FAC) dont bénéficiaient les Etats africains francophones récemment décolonisés. Je crus un moment avoir tout perdu, carrière comprise mais, au lieu de m'indiquer la porte, le Président éclata de rire en m'assurant que j'aurais ce FAC "le soir même" ! J'attendis encore trois mois mais l'obtins !



Une fois en possession du précieux FAC, je crus assez naïvement que j'allais pouvoir "changer la vie" en Haïti et, de fait, l'ambassade s'attela ardemment à tenter de lutter contre la misère ambiante. Comme nous avons constaté que les produits du sol ne pouvaient plus circuler dans le pays faute de routes et de pistes, la priorité paraissait être la reconstruction du réseau routier. Aussi notre première tâche fut-elle, grâce à l'argent du FAC, de construire des pistes avant de s'apercevoir que les grandes ondes tropicales de la saison des pluies les faisaient s'ef-

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

fondrer dans les ravins. On nous expliqua que la cause du désastre était le déboisement qui dénudait les pentes des montagnes jusqu'à la roche mère. Constatant donc que nous avions pris le combat contre le sous-développement par le mauvais bout, nous nous mêmes, toujours avec le FAC, à planter des milliers d'arbres que les paysans coupaient allègrement pour se procurer le charbon de bois nécessaire à la cuisson de la nourriture quotidienne. Pris à nouveau à contre-pied, nous envisagions de doter les paysans haïtiens de réchauds à alcool solidifié. Ainsi ne couperaient-ils plus les arbres, qui retiendraient la terre, qui retiendrait les pistes mais, pour distribuer les réchauds dans des centaines de milliers de foyers ruraux, la plupart du temps isolés, il faut justement.... des pistes ! Cet exemple montre bien que le sous-développement doit être combattu de façon globale sans privilégier dans le temps une mesure par rapport à toutes les autres.

Avec le FAC nous avons cependant pu reconstruire les aéroports de province, fonder l'école des Ingénieurs et l'Institut Pédagogique national et aussi construire la route de Port-au-Prince à Jacmel, dite "route de l'amitié", superbe ruban de 75 kilomètres descendant en lacets jusqu'à la mer des Caraïbes et qui demeure jusqu'à aujourd'hui la seule route goudronnée d'Haïti !

La seconde ombre sur le pays est le climat de violence qui s'est manifesté jusqu'à aujourd'hui. La violence constitue hélas un phénomène ancien et récurrent dans l'histoire de la République d'Haïti. La guerre d'indépendance elle-même, commencée à l'extrême fin du XVIII^e siècle, a

débouché sur le massacre de 15 000 français, soit la moitié du nombre de colons, l'autre moitié ayant réussi à fuir par les ports du pays. Je me souviens à cet égard avoir visité à cheval la plantation dite des "goyaviers" brûlée et pillée par les insurgés et qui était demeurée telle quelle, si bien qu'on eût dit que l'assaut datait de la veille. Au milieu des faïences de la Rochefoucauld brisées et dispersées dans la petite cour pavée de marbre blanc, je découvris une vertèbre cervicale dont l'aspect laissait peu de doute sur le sort qu'avait dû subir le propriétaire !

Cela étant, il faut bien comprendre que cette explosion de violence n'était que la conséquence inévitable de l'extrême inhumanité de la condition servile dans laquelle avaient été maintenus les travailleurs des plantations. Comme le peuple russe, le peuple haïtien, bon et pacifique par nature, possède une très grande capacité d'encaisse mais, au-delà d'un certain seuil, l'explosion est phénoménale.

Or les derniers événements, notamment ceux qui ont suivi la destitution du Président Aristide, ont montré tout ce que pouvait engendrer de chaos et d'exactions ce qu'il faut bien nommer une "culture de la violence" même si elle ne touche qu'une minorité. Jadis les "Tontons Macoutes", sorte de "pères fouettards" dont on effrayait les enfants dissipés susceptibles d'être emmenés dans leurs "macoutes" (besaces), aujourd'hui les "Chimères" ou encore l' "armée cannibale", évoquent bien le climat de terreur que subit par intermittence le malheureux peuple haïtien.

La troisième ombre au tableau est ce que l'on pourrait appeler la "malgouvernance" des dirigeants qui s'est exercée trop souvent, certes avec d'heureuses exceptions, depuis l'indépendance. Sans remonter à Dessalines dont le mot d'ordre était "coupez têtes, brûlez cayes" (maisons), on peut considérer que la plupart des Présidents, issus de la bourgeoisie métisse, a davantage songé à s'enrichir et à profiter des avantages de la position qu'à travailler au développement du pays. Quant au docteur François Duvalier, dit "Papa Doc", il a certes représenté pour la première fois la majorité noire



REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

du pays mais, dans les années soixante, sa dictature a été marquée par de sanglantes répressions ainsi que par la corruption. Plus près de nous, le Président Aristide, dit "Titide", ancien prêtre très populaire et qui avait suscité de grandes espérances, était tombé dans les mêmes ornières. N'avait-il pas en effet déclaré que ses narines se plaisaient à l'odeur du caoutchouc brûlé, allusion transparente au "supplice du collier" ? Non vraiment, le peuple haïtien n'avait pas mérité de tels dirigeants mais il y a tout lieu d'espérer que ce cycle est maintenant clos.

Les ombres ne sauraient cependant occulter les lumières dont on ne parle presque jamais par délectation morose mais qui, à mon sens, font bien plus qu'équilibrer les ombres car elles sont "consubstantielles" au pays alors que les ombres ne sont qu'accidentelles.

D'abord ce qui frappe d'emblée le visiteur : le pays lui-même, qui est un pays proprement

merveilleux. Et je ne parle pas seulement de ce qui fait le charme des îles de l'arc caraïbe : l'étonnante beauté des paysages de montagne ensoleillés, le bleu du ciel et de la mer, les plages de sable blanc, les récifs de coraux, mais aussi de l'œuvre des hommes comme la citadelle Laferrière dominant sur son roc abrupt la région du Cap ou le Château de "sans soucis" dont les ruines romantiques évoquent les rêves de grandeur des premières années de l'Indépendance. Plus simplement, la "source bleue" des environs de Jacmel ou encore la résidence de France entre la baie de Port-au-Prince et les montagnes bleues de Kenscoff avec son parc aux flamboyants et aux fleurs odorantes de ylang-ylang, pourraient apparaître comme des paradis sur la terre si elles ne coexistaient pas avec le dénuement et la misère des "bidonvilles" urbains.

Mais la vraie lumière d'Haïti réside dans son peuple qu'il faut apprendre à connaître et dont les qualités ne peuvent que susciter l'admiration et le respect. Et d'abord la dignité qui est le maître-mot des Haïtiens, hommes et femmes. Cette dignité ne se reconnaît pas seulement dans l'habillement, toujours propre et soigné, même chez les plus pauvres, mais dans tous les actes de la vie. Elle est d'ailleurs beaucoup plus qu'une attitude, elle constitue un

besoin et s'accompagne d'un orgueil légitime, celui d'avoir conquis l'indépendance par les armes et d'avoir été la première république noire du monde. Un ministre haïtien me dit un jour : "Avec les Russes, nous sommes les seuls à avoir vaincu l'armée de Napoléon !". Il oubliait quand même Waterloo !

L'hospitalité est une autre vertu cardinale du peuple haïtien. A cheval et trempé par une soudaine averse tropicale, je me souviens avoir été hébergé presque de force par de très pauvres paysans surgis de nulle part qui se sont sans doute endettés pour m'offrir un festin de griot de porc aux bananes plantains !

La solidarité est également un trait marquant du comportement haïtien, surtout dans les milieux ruraux où l'entraide se pratique constamment, non seulement au moment des récoltes mais aussi dans la vie courante, ce qui crée des liens forts d'amitié entre des familles, parfois

éloignées les unes des autres. Enfin, en dépit de la précarité des conditions de vie, les activités journalières sont empreintes d'une étonnante gaîté ! Les femmes aux robes de couleur voyante, les jeunes enfants aux uniformes impeccables confèrent partout, même dans les faubourgs déshérités des grandes cités, à la vie quotidienne comme un air de fête !

Enfin la Culture représente l'atout majeur d'Haïti et la principale raison d'espérer. Elle s'exprime principalement par la langue, l'art et la religion.

La langue parlée et comprise par l'ensemble de la population est le créole français devenu l'une des deux langues officielles du pays au même titre que le français qui n'est parlé couramment que par moins de 10% des habitants. L'usage et la généralisation du créole s'expliquent aisément : comme les langues africaines sont incommunicables entre elles, la main d'œuvre servile des plantations de l'époque coloniale n'avait, pour communiquer, pas d'autre solution que d'adopter la langue du maître, le français, quitte à en déformer la syntaxe et la prononciation. C'est ainsi qu'en créole le "r" est généralement éliminé alors que le "u" devient "i". De son côté, le maître ou le



Moulin à sucre du XVIIIe siècle

régisseur blanc était amené à simplifier considérablement la langue pour se faire comprendre des travailleurs noirs de la plantation et des esclaves domestiques, qui étaient généralement des femmes, lesquelles répandaient cette sorte de “lingua franca” chez les hommes africains. Notons d'ailleurs que toutes les langues latines, y compris le français, sont des créoles du latin. Ainsi, si le français est la fille du latin, le créole français en est la petite fille, à la condition toutefois que sa transcription écrite soit étymologique et non phonétique comme la pratique s'en est malheureusement répandue avec la coupable complicité des linguistes, notamment français. Prenons un exemple éclairant : lorsqu'un nouveau né vagit en sortant du sein de sa mère, c'est un bon signe de santé et l'on dit : “Ti chat qui crie, c'est la vie” Si la phrase est ainsi écrite, le créole colle au français et, dans l'enseignement primaire, il n'y a aucune difficulté pour passer d'une langue à l'autre, les deux langues étant alors complémentaires. En revanche, si l'on écrit le même dicton de la façon suivante : “Tita kikri selavi”, on coupe le créole de ses racines françaises, ce qui permet de passer directement et plus facilement du créole à l'anglais. Dans la pratique cependant créole et français se marient harmonieusement, le premier étant la langue de la camaraderie, de la convivialité, de la vie de tous les jours, le second étant surtout la langue des grandes occasions comme le fait d'ester en justice, de converser avec un étranger, de demander une jeune fille en mariage...

Quoiqu'il en soit le créole français est une langue particulièrement savoureuse qui fait un grand usage de dictons et proverbes reflétant la sagesse populaire. Ainsi, lorsqu'un homme très corpulent, mais très gentil épouse une petite femme toute fluette, on dit : “Fourmi pas jam mouri en bas barrique sic” (Une fourmi n'est jamais morte en dessous d'une barrique de sucre !) Le créole est bien la langue du peuple haïtien, inséparable de son identité et l'objet de sa fierté patriotique. Comme le dit la chanson : “Haïti chérie, bel pays passé on n'en point” (Haïti chérie, il n'est point de pays plus beau que toi !).

L'Art, et surtout la peinture dite “naïve”, constitue à n'en pas douter le second pilier de la culture haïtienne. Découverte d'ailleurs assez récemment, en fait au milieu du siècle dernier par un américain, cette peinture a connu depuis une extraordinaire floraison avec les grands noms

d'Hector Hippolyte, d'André Pierre, de Prêfête Duffaut, de Philippe Auguste, de Casimir, de Laurent et de tant d'autres ... Cependant, que l'on ne s'y trompe pas, contrairement à la peinture occidentale, la peinture n'est pas “décorative” mais, du moins à ses débuts, de nature essentiellement religieuse : il s'agit, comme l'a fait avec génie l'homme inculte qu'était Hector Hippolyte, de représenter les “Loas”, c'est-à-dire les esprits du vaudou. Les peintres haïtiens ont d'ailleurs parfois été des “houmgans”, c'est-à-dire des officiants du vaudou. Ainsi André Pierre entré en transe au cours d'une cérémonie puis, une fois sorti de cette transe, reproduisait méticuleusement sur la toile ce que les esprits lui avaient inspiré pendant sa perte de conscience. Cependant la peinture haïtienne s'est vite diversifiée s'inspirant de thèmes profanes ou bibliques comme le paradis terrestre d'Adam et Eve, l'arche de Noé, la tour de Babel etc., le tout dans une profusion de couleurs vives et sans grand respect des lois de la perspective. Il faudrait faire une place à la sculpture sur bois et au travail du fer forgé mais c'est bien la peinture, quand elle est sincère, car son succès a engendré beaucoup d'œuvres “commerciales”, qui demeurent le fleuron inégalé de la culture d'Haïti.

La religion enfin occupe une place de choix dans la vie quotidienne des Haïtiens. Il ne s'agit pas ici d'analyser le Vaudou, ses origines, ses croyances et ses pratiques. Qu'il suffise de dire qu'il constitue un syncrétisme entre les religions du Bénin, principalement Fon, et celles de la région du Congo. Les premières ont donné naissance au vaudou “Arada”, les secondes au Vaudou “Bacongo”. Le vaudou “Petro”, le plus dur, est né, lui, à Saint Domingue (Haïti). Ayant été invité à assister à de nombreuses cérémonies vaudou, je puis dire qu'elles sont fort diverses mais le plus souvent propiatoires. Le prêtre (houmgan) ou la prêtresse (mambo) cherche à faire surgir de terre l'esprit désiré (loa)

en dansant sur une représentation tracée à la farine de maïs (vévé) au son d'un haut tambour en rythme binaire (tambour assotor). A un certain moment l'officiant est “chevauché” (gain choul) par l'esprit tellurique sorti du sol et entre dans une transe communicative. Le “loa” est facilement identifié par les assistants grâce à la gestuelle de l'officiant : “Ogoun ferraille”, esprit de la guerre et de la violence, “Papa Lengba”, esprit des carrefours invoqué pour les grandes décisions, “Papa Zaca”, esprit invoqué pour les récoltes, “Dambala”, l'esprit serpent venu



Paradis de Wilson Bigaud

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSÉ ET PRÉSENT

tout droit du Dahomey, "Erzulie Freda", esprit de l'amour et de la sensualité, "Erzulie gés rouges" (yeux rouges) sorte de Kali, esprit particulièrement maléfique etc.. Mais c'est une anecdote qui rendra sans doute le mieux compte de l'influence exercée par le Vaudou sur la population haïtienne :

J'assistai un jour à une cérémonie où le koumgan venait d'être "chevauché" par le terrible "Ogoun Ferraille". Il brandissait une machette et la faisait tourner de façon fort inquiétante au-dessus de la tête de certains assistants. Une très vieille femme s'est levée et s'est dirigée les deux mains tendues vers le "houmgan" qui roulait des yeux effrayants. Elle lui raconta en créole que son petit-fils s'était noyé en pêchant dans la baie de Port-au-Prince et qu'elle était désespérée n'ayant plus que lui sur la terre. Elle répétait constamment : "moin vlé mouri !" (moi je veux mourir). Alors le houmgan pratiqua le "gain sueur" (échange des sueurs). Il appliqua ses mains sur les joues toutes ridées de la vieille femme et lorsqu'il les retira, elle était en extase, souriait du sourire de l'ange de Reims et surtout, sans plus de rides, elle montrait une peau aussi lisse que celle qu'elle avait dû avoir une soixantaine d'années auparavant ! Pour elle, c'était vraiment "l'empreinte du Dieu" et le houmgan lui avait retiré sa souff-

rance comme avec la main.

En définitive, devant la situation de crise généralisée dans laquelle se trouve le peuple haïtien, on peut et doit se demander : que faire pour lui ? Comment l'aider à sortir de cette crise qui perdure et ne peut manquer à la longue d'avoir de désastreuses conséquences ?

Il appartient d'abord au Président élu et à son gouvernement de rétablir, avec l'aide des contingents internationaux, l'ordre dans l'ensemble du pays car, sans cela, aucun redressement n'est envisageable. Il appartient aussi à la communauté internationale de rétablir au plus vite l'intégrité de l'aide financière, technique et en personnel sans laquelle Haïti ne peut que basculer dans le chaos. L'aide multilatérale (Banque mondiale, FMI, Banque Américaine de développement) est certes cruciale mais elle ne peut remplacer l'aide bilatérale des deux principaux bailleurs de fonds : les Etats-Unis et la France. Est-il besoin de souligner qu'en tant qu'ancienne colonisatrice la France détient à l'égard d'Haïti une responsabilité toute particulière ? Elle l'exercera, comme disent les Haïtiens avec une pointe de scepticisme, "si Dieu vlé" (si Dieu le veut). ■

Données générales

Partie ouest de l'**Ile d'Hispaniola**, Haïti s'étend sur 27,750 Km², alors que la République Dominicaine s'étend, à l'est, sur 48.745 Km², les deux pays ayant à peu près la même population de **8,5 millions d'habitants**.

Le PIB par habitant d'Haïti est de l'ordre de 450 dollars contre 6000 pour son voisin et l'espérance de vie de 50 ans contre 66. Le taux d'analphabétisme est de 45% contre 15.

L'indice de développement humain place Haïti au 153ème rang sur 177.

Le taux de croissance était de 1,8 % en 2005 et de **chômage de 32,7%**

Les principaux secteurs d'activité sont le primaire pour 27%, le secondaire pour 8 % et le tertiaire 65%.

Le principal client et fournisseur sont les Etats Unis pour 80 % et 55%

Les exportations de la France s'élevaient à 24,5 millions d'euros et les importations à 5 ?6 millions

La communauté française en Haïti s'élève à 1.453 personnes dont 586 double nationaux et une centaine de non inscrits.

La communauté Haïtienne en France est estimée à plus de 30.000 personnes

en métropole, 40.000 en Guyane, 30.000 en Guadeloupe et 10.000 à la Martinique.

Actualité politique

La démission forcée du Président Aristide sous la pression des Américains et de la communauté internationale en février 2004 a mis fin à la dérive du pays dans l'anarchie et la violence. La communauté internationale a mis en place une Force multinationale intérimaire de trois mois. Une procédure ad hoc avalisée par un Conseil de Sages a proposé un **Premier Ministre M Gérard Latortue qui a mis en place un gouvernement de transition** soutenu par une Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (**MINUSTAH**). Cette force qui compte **8760 hommes** dont 7073 dans sa composante militaire et 1687 dans sa composante civile est renouvelée tous les six mois par décision du Conseil de Sécurité. Le calendrier prévoyant le retour à des élections a été à peu près tenu. Un nouveau Président, **M. René Préval** qui avait déjà gouverné le pays a été élu et a pris ses fonctions en mai 2006 tandis qu'un nouveau Parlement se mettait en place.

La MINUSTAH à laquelle la France participe avec 79 gendarmes et policiers et 2 officiers d'Etat major, est commandée par un général Brésilien et M Edmond Mulet d'origine guatémaltèque et francophone est le représentant du Secrétaire général des Nations Unies. Outre l'entretien de la MINUSTAH, l'aide internationale, coordonnée périodiquement à différents niveaux, est très importante et porte plus particulièrement sur la reconstruction d'un état de droit, les routes, l'éducation, la santé, l'agriculture etc...

L'aide de l'Union Européenne au sein de laquelle la part de la France est la plus importante (24, 3%) se monte à 239 M d'euros. La France contribue par de multiples autres canaux dont celui des ONG et de la **coopération régionale des Départements d'Amérique** à l'effort inégalé pour remettre le pays sur pied. Si des progrès ont été réalisés, Haïti n'en reste pas moins, avec un Président élu pour cinq ans et non renouvelable, alors que l'ex Président Aristide se trouve en réserve en Afrique du sud, un pays politiquement toujours fragile. Une certaine tranquillité est certes revenue, mais sur un fond de misère générale des poches d'extrême violence subsistent.



Entendu à la radio ...

France Culture : L'imaginaire colonial

Mardi 26 septembre, l'émission "Travaux publics" de France Culture était consacrée à "L'imaginaire colonial" avec quatre invités : l'anthropologue Jean-Loup Amselle, l'universitaire Daniel Lefeuvre, auteur de *Pour en finir avec la repentance coloniale* (Flammarion, 2006), notre collègue d'Arom Jean Clauzel, maître d'œuvre de l'ouvrage collectif *La France d'outre-mer : témoignages d'administrateurs et de magistrats* (Karthala, 2003), et notre autre collègue d'Arom Jean de la Guérvivière, auteur, notamment, d' "Indochine, l'envoûtement" (Le Seuil, 2006). Comme son nom le suggère, le principe de l'émission est de faire du direct en public, cela à partir d'un café du boulevard Saint-Germain, avec possibilité d'intervenir pour ceux qui sont dans la salle, Jean Lebrun, producteur de l'é-

mission, virevoltant d'une table à l'autre avec son micro. Cela donne à l'émission un tour décousu, déconcertant pour qui a l'habitude de s'exprimer par écrit, de façon structurée. Mais il faut saluer la correction de M. Lebrun qui, rompant avec des procédés trop fréquents à la radio nationale, a laissé parler ses invités, sans chercher à leur faire dire le contraire de ce qu'ils pensaient. Non seulement Jean Clauzel, qui ne se laissa pas démonter par quelques questions intempestives, a pu apporter son témoignage d'administrateur n'ayant pas à rougir de son travail, mais encore, plusieurs de ses camarades de l'Enfom, venus en invités actifs, se sont vu passer le micro pour tenir des propos rompant avec le conformisme habituel dans ce genre de débats. Une heureuse surprise !



Vu à la télévision ...

Harkis : téléfilm sur F2

"**Harkis**", le film d'Alain Tasma qui a été présenté le mardi 10 octobre à la télévision sur France 2 raconte l'histoire de ces hommes et de ces femmes arrivés en France pensant y trouver sinon reconnaissance du moins une vie meilleure et qui ont été finalement parqués dans des camps. A partir d'un témoignage fort, celui de Dalila Kerchouche, fille de harkis, née dans un camp en 1973, Alain Tasma nous raconte avec réalisme et émotion la vie d'une famille arrivée dans le sud et qui va d'une désillusion à l'autre sans jamais se décourager. On découvre l'amour jaloux d'un père, Saïd (Smaïn) pour ses enfants, mais surtout Leïla (Leïla Bekhit), qui se bat pour sortir sa famille des



camps. Smaïn montre combien il est capable de jouer sur un tout autre registre que celui du comique. Il confesse qu'Alain Tasma a créé les conditions psychologiques pour obtenir cette résignation, cette humiliation et cette acceptation à l'écran. Leïla Bekhit incarne avec grâce et détermination cette adolescente rebelle écartelée entre deux cultures.

Ce téléfilm rend hommage à ces hommes qui, malgré toutes ces épreuves, sont restés fidèles à la France. Emouvant, drôle et digne, "**Harkis**" porte un message d'espoir. Malgré toute l'injustice qu'a subie cette famille en France et en Algérie, Leïla continue de croire en un avenir meilleur.



Lu dans la presse ...

L'éclectique revue trimestrielle **Carnets du Viêt Nam** (8 rue Santos-Dumont à Lyon) s'emploie depuis plusieurs années à établir un dialogue entre le Vietnam officiel et ceux des Français qui ont de l'amitié pour ce pays. Dans cet esprit, son numéro de septembre relate, sur quatre pages illustrées, un événement révélateur de la disparition de certaines inhibitions à Hanoï : le dévoilement, en mai dernier, d'une toile monumentale de Victor Tardieu à l'Université nationale.

Premier directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de l'Indochine, qu'il avait fondée en 1925, Victor Tardieu eut une grande influence sur les peintres vietnamiens de l'époque, jusqu'à sa mort en 1937. Il fut aussi le bénéficiaire de commandes officielles du gouverneur Maurice Long, telle celle de 1921 qui le chargeait de la décoration de l'ensemble des bâti-

ments de l'Université indochinoise en construction au Tonkin. Le morceau de bravoure de cette décoration fut, dans le Grand Amphithéâtre, une peinture murale de 77 mètres carrés, comportant plus de 200 figures ainsi que des scènes représentatives de la société vietnamienne. On y voyait les portraits de quatre gouverneurs généraux et de plusieurs hauts fonctionnaires mêlés au peuple indochinois. Dans ses **Lettres de Hanoï**, rééditées par Gallimard en 1997, l'écrivain Jean Tardieu, fils du peintre, évoque "tout un groupe dont l'harmonie a été soigneusement concertée : deux mandarins annamites, une femme allai-

tant son petit, une autre tenant son enfant sur sa hanche, faux désordre pareil à celui de **L'Atelier** de Courbet". Bref, toute une allégorie de la fusion des deux peuples.

Hô Chi Minh avait parlé devant cette toile pour l'ouverture de l'année universitaire 1945 ! Elle resta en place jusqu'en 1957, époque où le climat politique était très tendu et hostile à tout ce que ressemblait à un reliquat du colonialisme, souligne **Carnets du Viêt Nam**. Elle disparut alors dans des conditions mystérieuses, jamais éclaircies.

Et puis, en 2005, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'École supérieure des Beaux-Arts, toujours en activité, on reparla de la grande toile. L'ambassade de France s'en mêla. Décision fut prise de la reproduire à l'identique à partir de photos, ce que fit le peintre Hoàng Hung avec une réussite sidérante. L'exacte réplique de l'œuvre fut installée à l'endroit où elle se



trouvait, dans le cadre de la restauration de l'amphithéâtre, soutenue par le Sénat français.

Cet événement a suscité de nombreuses émissions au Vietnam et une trentaine d'articles dans les journaux les plus connus, constate **Carnets du Viêt Nam**. La revue s'abstient charitablement de dire qu'il n'intéressa pas la grande presse française, sans doute à cause d'un manque de "culture coloniale" qui frise le manque de culture tout court.

Jean de la Guérivière



Vu au cinéma ...

“Indigènes” de Rachid Boucharef
 “Bamako” d’Abderramane Sissako

Bamako, dont il avait été déjà question dans le dernier bulletin à l’occasion de sa présentation à Cannes, vient de sortir sur les écrans.

Son auteur, Abderramane Sissako, a imaginé un procès où les accusés seraient les institutions internationales (FMI, Banque mondiale), et la partie civile les Etats africains soumis à leurs exigences “libérales”.

L’idée géniale de Sissako est d’avoir situé ce procès improbable non pas dans un tribunal ordinaire mais dans la cour d’une maison familiale de Bamako (celle de ses parents tout simplement).

Les juges sont assis derrière des tribunaux, les témoins viennent à la barre, les avocats, en robe, interviennent comme dans un procès réel, mais dans la cour/prétoire la vie continue : une jeune fille vient tirer de l’eau à la fontaine, des teinturières s’affairent autour de leurs grandes bassines où elles trempent les boubous, les visiteurs circulent entre les chaises où attendent témoins et spectateurs.

Au-dedans et au dehors (mais on sort rarement de la cour) il se passe toujours quelque chose : une chanteuse fait son tour de chant au “Soleil de minuit”, sur un poste de télévision on peut suivre une parodie de western dont le héros est un “cow-boy” noir. Entre deux plaidoiries l’un des avocats marchandé une paire de lunettes, on vole le revolver du gardien, un couple se déchire. La caméra s’attarde sur les spectateurs et les gens qui passent : ceux que les discours lassent et qui débranchent le haut-parleur, ceux au contraire qui suivent avec attention les débats (cette jeune femme avec son plateau de

bananes sur la tête...)

Bien entendu ce ballet de mini-événements, comiques ou tragiques, parfaitement réglé dans son désordre apparent, n’est pas fortuit, il fait écho à la parole délivrée à la barre, il ancre d’une certaine manière le procès dans la réalité africaine.

Reste le procès lui-même. L’avocat des institutions internationales (joué par un avocat parisien, Me Rappaport) défend leur cause comme il peut, en plaidant la bonne foi de leurs dirigeants.

Mais la fougue, la passion, l’indignation des avocats de la partie civile (dont Me Bourdon, avocat de profession lui aussi et la convaincante Aissata Tall) appuyées par les décla-

senoufo et non en bambara. J’oserai dire qu’il n’en est que plus convainquant.

Sur le fond le film ne fait pas vraiment avancer la réflexion sur le problème posé : celui de l’opportunité, très discutée, des mesures imposées par les institutions internationales aux pays africains et celui de la dette qui écrase leurs budgets. Des chiffres sont évoqués, des faits cités, des arguments avancés. Mais Bamako n’est pas un documentaire. C’est un cri de révolte, dont l’auteur espère qu’il interpellera ces institutions mais aussi les Etats africains.

Il paraît que la Banque mondiale s’intéresse au film et que le FMI est prêt au débat...



Bamako

rations des témoins, naïves ou savantes, l’emportent sans peine. Un moment très fort est celui où un vieil homme se lève et se lance dans une formidable déclamation mi-criée mi-chantée où passe sa frustration et sa colère. Son discours n’est pas traduit, il est donc incompréhensible, même pour les Maliens présents dans la cour, car le vieil homme s’exprime en

Mauritanien mais élevé au Mali, Abderramane Sissako a fait ses études de cinéma et ses premières armes en Union soviétique. **Bamako** est son troisième long métrage après **Un jour sur terre** commandé par Arte pour fêter l’an 2000 et le très beau **En attendant le bonheur**, tourné à Nouadhibou et déjà sélectionné à Cannes.

Il faudrait aussi parler à nouveau d’**Indigènes**. Mais est-ce bien utile ? Sinon pour s’émerveiller qu’un film de cinéma ait eu le pouvoir de provoquer, du jour au lendemain, une décision politique différée depuis des années.

Pour avoir une chance de faire annuler la dette du Mali, Sissako aurait du, peut-être, confier les premiers rôles de **Bamako** à Djamel Debbouze, Roschdi Zem et Samy Naceri...

Georges Sanner



Lu chez le libraire ...



Daniel Lefeuvre : "Pour en finir avec la repentance coloniale"

Flammarion, oct 2006 230 pages

Daniel Lefeuvre, militant communiste dans sa jeunesse est maintenant professeur d'Histoire à la Faculté de Paris VIII St Denis... c'est dire que son auditoire ne doit pas être spécialement du genre "bourgeois colonialiste réactionnaire"

En historien il s'entend s'en tenir à la rigueur des chiffres et des faits, ce qui le conduit, au terme d'un livre très documenté, à estimer que "prétendre que les Français doivent faire acte de repentance pour expier la page coloniale de leur histoire et réduire les fractures de la société française, relève du charlatanisme ou de l'aveuglement"...

D'une plume vigoureuse il accuse : "Ce prêche de sectateurs de la repentance coloniale repose sur une suite d'ignorance, d'occultations et d'erreurs voire de contre vérités !" et de citer, au fil ses démonstrations des auteurs (souvent collègues universitaires) notamment : P. Blanchard, G. Manceron, K. Kateb, G. Le Cour Grand-Maison, T. Ramadan... Ces repentants, ajoute-t-il, "ont opportunément comblé le vide de la lutte des classes par la fracture coloniale".

1ère accusation : Le massacre des populations

Les conquêtes coloniales du 19ème siècle auraient été une "œuvre d'extermination dans les continents de la traite négrière et de l'esclavage".

Prenant pour exemple l'Algérie, qu'il connaît bien, l'auteur réfute, chiffres à l'appui, les accusations de massacre et de génocides qui auraient été perpétrées par les soldats et les colons français depuis la prise d'Alger en 1830, (sans nier ou minimiser l'extrême violence de certaines actions) mais remarque-t-il, l'objectif des responsables français n'a jamais été l'anéantissement des populations mais la domination. Les massacres du Palatinat par Louis XIV, de la Vendée par la 1ère République, d'Espagne par Napoléon, des Balkans par Turcs, Bulgares, Serbes et autres montrent, hélas, que les terribles conséquences des guerres ne sont pas réservées aux Arabes !

2ème accusation : Le pillage des

richesses d'Outre-Mer

Après avoir rappelé quelles justifications d'ordre économique ont été données par les tenants de l'expansion française dans les colonies de la fin du 19ème siècle, l'auteur, à l'aide de tableaux statistiques sur les importations, les exportations, les investissements publiés par les organismes officiels ou les chercheurs estime, comme le grand économiste et historien P. Bairoch en 1995, "qu'il n'est pas exclu que l'entreprise coloniale ait nui au développement économique de la France, plus qu'il ne l'aurait favorisé".

3ème accusation : L'exploitation des travailleurs immigrés

Il est vrai que la venue des travailleurs coloniaux en France a été très utile pour pallier la pénurie de main d'œuvre nationale surtout pendant les deux Grandes Guerres mais en 1920 il ne restait en France que quelques 5000 Nord Africains. En 1959, ceux-ci étaient 160 000, soit 1% environ de la population active, ce qui n'autorise pas à dire que "Les Kabyles ont reconstruit la France" !

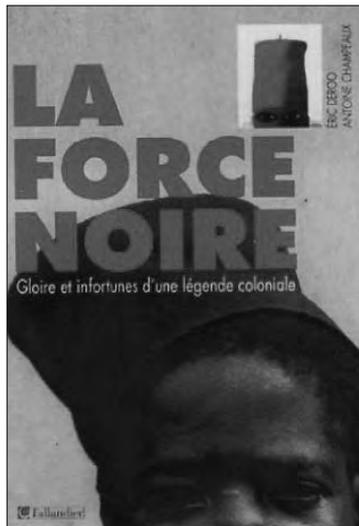
En ce qui concerne l'Algérie, l'accroissement très rapide de la population, bien plus rapide que le développement économique après la guerre de 1945 a amené la misère et la nécessité d'une forte migration vers la métropole, migration facilitée par l'absence de formalité d'entrée (les transferts financiers vers l'Algérie représentaient près de la moitié du déficit commercial de l'Algérie). Paradoxe : Après l'Indépendance, en 1972, le nombre des algériens en France atteint

720 000 et les autorités algériennes, confrontées à 1 millions ½ de chômeurs, s'efforcent d'obtenir de la France l'augmentation du nombre des migrants autorisés à traverser la Méditerranée pour travailler. En conclusion, D. Lefeuvre met en

garde les “repentants” contre le risque de voir une partie des Français, “considérés comme les indigènes d'une République marquée du sceau de l'in-famie coloniale rejeter nos institutions et le principe de l'égalité en droit des individus pour se retrouver dans une

France où l'on serait blanc, noir, arabe, chrétien, juif ou musulman avant d'être français. Bref, une France de l'Apartheid !”

S. Jacquemond



Eric Deroo, Antoine Champeaux : “La force noire”. Tallandier, 2006

Alors que le film **Indigènes** rappelle, à sa façon, la participation des Maghrébins à la libération de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, on fera bien de lire l'ouvrage illustré qu'Eric Deroo et Antoine Champeaux consacrent à la composante africaine de notre armée, des débuts de la colonisation aux indépendances. Ces deux spécialistes ont déjà fait leurs preuves dans la narration de l'aventure française outre-mer. Deroo est l'auteur de nombreux livres et le réalisateur de films diffusés sur FR3 et Arte. Le lieutenant-colonel Champeaux, docteur en histoire et conservateur du musée des Troupes de marine à Fréjus, a collaboré à plusieurs ouvrages collectifs et il organi-

se les colloques du Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHETOM) dans cette ville de Fréjus, fief des Troupes de marine par lequel sont passés tant de soldats noirs. Ensemble, ils ont signé **L'École du Pharo**, une histoire des médecins militaires en Afrique et en Indochine, couronnée en 2006 par l'Académie des sciences d'outre-mer.

Leur marque propre, c'est l'association d'une riche iconographie et d'un commentaire dépourvu d'esprit partisan. Alors que les images de la colonisation, sorties de leur contexte, servent trop souvent de prétexte à divers exercices de repentance dans l'air du temps, ils savent leur faire dire ce qu'elles disaient exactement à l'époque et rien de plus, y compris quand, avec le recul des ans, elles nous apparaissent comme un témoignage de racisme conscient ou inconscient. Le titre de leur livre est évidemment emprunté à l'ouvrage fameux du général Mangin (alors lieutenant-colonel) paru en 1910 pour préconiser l'emploi élargi des troupes africaines, troupes passées à la postérité sous le nom de “tirailleurs sénégalais” quand bien même tous n'étaient pas natifs du pays de Senghor. Un sous-titre annonce la couleur : “Gloire et infortunes d'une légende coloniale”. Car c'est bien certains aspects d'une légende moderne que les auteurs veulent clarifier. “Suivre les faits historiques et les confronter aux mythologies nous a permis de restituer une part de l'histoire des

tirailleurs indigènes, assurent-ils dans un avant-propos. Une histoire chaotique, mais moins inique qu'il n'y paraît, à commencer par la solidarité que leur témoignèrent nombre de Français, au front comme dans les garnisons.”

Les premières pages évoquent “les supplétifs de la conquête” dont Faidherbe fut prompt à mesurer les qualités. Les dernières ont trait aux engagés dans les ultimes combats de la France en Indochine et en Algérie, dont ces Lamizana, Eyadema et Bokassa, plaisamment regroupés, malgré leurs personnalités différentes, sous le titre de “président-tirailleur général”. Le gros de l'ouvrage est évidemment consacré à l'épopée des tirailleurs indigènes pendant les guerres de 14-18 et de 40-45.

Même ceux des membres d'Arom qui croient bien connaître cette histoire apprendront des choses dans les riches passages relatifs à l'attitude des Allemands à l'égard de ces adversaires, puis occupants (après la défaite), inattendus. Tout en soulignant que les vrais combattants eurent souvent des comportements différents de ceux que leur soufflait la propagande de l'arrière, soignant les blessés et respectant les prisonniers, Deroo et Champeaux montrent bien quel traumatisme fut pour l'Allemand l'irruption des Noirs parmi les “poilus” et quel phénomène il engendra des deux côtés : “La barbarie de l'ennemi, du Boche, qui détruit les cathédrales,

devient un leitmotiv. En face, on utilise les mêmes ressorts et la présence de milliers de soldats de couleur dans les rangs alliés encourage les pires clichés racistes. Les Français y répondent en érigeant plus que jamais les tirailleurs en modèles d'assimilation réussie."



J.P. Renaud : “Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large”
Editions JPR. 2006. 553 pages

Les six mots du titre de cet ouvrage sont quelque peu énigmatiques. Ceux qui constituent le sous-titre, par contre, sont peut-être un peu nombreux, mais sont très explicites : rôle de la communication et des communications dans les conquêtes coloniales de la France - 1870 - 1900.

En fait, le propos de l'auteur est de montrer comment la transformation au cours des siècles des moyens de communication a influé sur la marche

Singulier paradoxe que cette reconnaissance française de l'égalité des races par simple réflexe patriotique contre la propagande allemande pendant la boucherie des tranchées!

Le président Wade ne s'y est pas trompé, lui qui, en 2004, a fait réins-

de l'histoire et le comportement de ses acteurs sur le terrain.

En première partie, J. P. Renaud décrit avec force détails comment on communiquait depuis les messages d'Agamemnon, en l'an 1000, annonçant la prise de Troie à Clytemnestre, restée en Péloponèse, par feux allumés de collines en collines ... jusqu'au fameux télégramme du 28 mars 1885 à 11h30 du matin annonçant l'évacuation de Lang-Son au Tonkin ... prélude à la chute du gouvernement de Jules Ferry à Paris.

Le bouleversement des techniques a abouti aussi à celui des organisations et à celui des rapports humains. En 1854, au début de la guerre de Crimée, il fallait 15 jours pour qu'une nouvelle parvienne de Sebastopol à Paris. Deux ans plus tard, elle mettait 24 heures grâce à l'installation du télégraphe électrique ... et le Maréchal Pélissier se trouvait obligé de câbler (respectueusement) à Napoléon III au Louvre : “que votre Majesté me dégage des limites étroites qu'elle m'assigne, ou qu'elle me permette de résigner un commandement impossible à exercer à l'extrémité parfois paralysante d'un fil électrique !...”

La multiplication et l'accélération des instructions et rapports entre pouvoir central et exécutants sur place ont eu des effets particulièrement impor-

taller devant la gare de Dakar la fameuse statue “Dupont et Demba”, érigée à la gloire des poilus français et africains morts pendant la Grande Guerre puis démontée après l'indépendance du Sénégal.

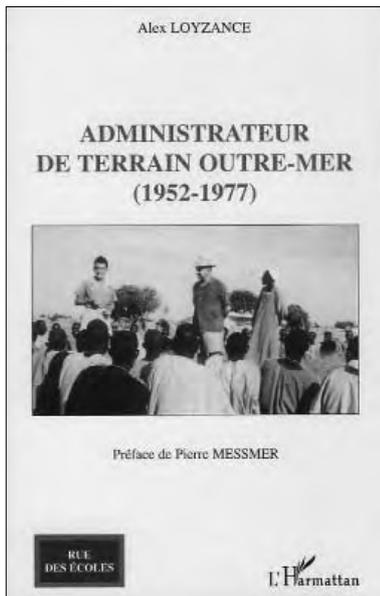
Jean de la Guérvrière

tants dans la conduite des opérations menées par la France pendant la grande période des conquêtes coloniales. J. P. Renaud traite en quatre chapitres étoffés, quatre périodes qu'il juge caractéristiques : la conquête “en cachette” du Soudan entre 1870 et 1894, les opérations au Tonkin et les affaires de Lang-Son en 1884-85, la conquête de Madagascar jusqu'à la déposition de Ranavalona III en 1895 (alibi ou fil à la patte ?), l'affaire de Fachoda en 1898 (l'illusion coloniale ?).

Ces quatre chapitres composent la majeure partie du livre ; ils constituent d'excellentes annexes à l'histoire officielle. Très documentés, avec beaucoup de détails pittoresques, ils mettent à mal certains mythes et permettent de mieux juger les conditions dans lesquelles ont été engagées des opérations controversées en haut lieu ... ou, bien plus tard, par des commentateurs extérieurs.

On comprend mieux à la fin de la lecture le titre ambigu : “Le vent des mots”, c'est celui des ordres et des rapports de plus en plus vite transmis, “le vent des maux”, c'est celui des erreurs et des dysfonctionnements, ignorés ou dédaignés ; “le vent du large” c'est celui de la mondialisation, tout simplement.

Serge Jacquemond



Alex Loyszance :
**“Administrateur de terrain
 outre-mer”**
L'Harmattan 2006 170 pages

Préfacé par Pierre Messmer, ce livre s'ouvre par une circulaire de 1900 du Maréchal Gallieni transmettant à “tous administrateurs” ses instructions sur la manière de servir qui se

termine par cette phrase : “c'est là, la vraie manière de faire aimer la France, ce qui doit être votre premier but...” Dans les pages suivantes, S. Loyszance, 45 ans plus tard, nous présente une photo de la “colo” de Bordeaux, où il se prépare à son futur métier. Aux murs, encadrant les portraits de J. Ferry et de Lyautey la devise : “se connaître et s'aimer”.

L'auteur raconte ensuite tout simplement son métier sur le terrain, loin des belles phrases prononcées dans les plus ou moins lointaines hiérarchies centralisées, métiers multiples, si divers selon les affectations successives.

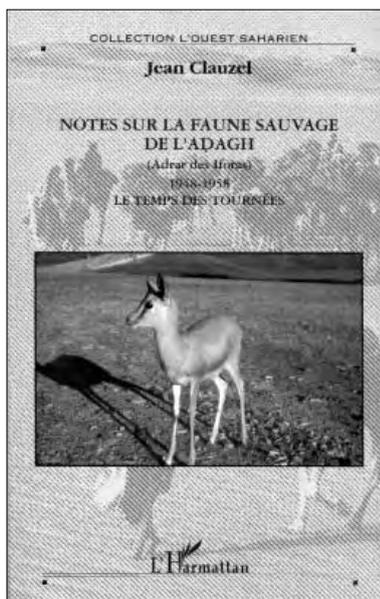
Au Tchad, tout d'abord en 1952 dans un district nomade du Nord peuplé d'Arabes, puis comme chef de région, puis dans la capitale, directeur des Affaires Sociales du gouvernement Tombalbaye, “indépendant”... avant que de se faire expulser d'urgence pour un propos de table privé mal interprété...

Changement total de décor : Les Comores, en 1970 : le conseiller du président Said Ibrahim doit naviguer dans le “microcosme” politique de l'archipel avant que de retrouver

d'autres îles “un peu plus loin”, un peu différentes. A St Pierre et Miquelon, l'administrateur colonial devient marchand de poisson face à des problèmes typiquement hexagonaux... 2 ans dans les brumes de Terre Neuve, avant que de se sécher dans les terres arides de Djibouti en 1975. Cette fois il s'agit, tâche aride elle aussi, de préparer le grand recensement qui doit précéder le référendum sur l'indépendance du dernier Territoire Français d'Afrique.

Au débouché du détroit de Bab-El Mandel s'achève une expérience - de multiples expériences ultramarines - racontées avec une bonne foi totale d'un participant à la période charnière de la décolonisation de 1950 à 1980. On peut s'interroger si l'objectif du jeune fonctionnaire idéaliste : “se connaître et aimer” a pu être véritablement atteint outre-mer, mais on peut être assuré que l'idéal de l'auteur était encore intact dans cette sous-préfecture du Limousin, “pays magnifique de l'arbre et de l'eau” où il termine sa carrière... et son livre.

Serge Jacquemond



**Notes sur la faune sauvage
 de l'Adagh**

**(Adrar des Iforas)
 1948 - 1958**
Le temps des tournées
L'Harmattan

La volonté de connaître, au plus profond de ses réalités, le pays qu'il administrait a amené Jean Clauzel, au-delà de la connaissance intime des habitants de l'Adagh qu'il a largement prouvée par ailleurs, à s'intéresser aussi à la géographie de la région, à sa faune et sa flore, à ses puits. Le résultat tient dans ces dizaines de cahiers qui subsistent des visites régulières des profondeurs de cette partie du Mali.

Cette publication dévoile une vision du passé naturel d'un pays, avant qu'il ne connaisse les sécheresses des années 1970 et 1980, pendant les-

quelles ont disparu non seulement une proportion importante du cheptel des éleveurs nomades, mais aussi nombre d'animaux sauvages, qui pouvaient encore être rencontrés et observés dans les années 1950. Ce travail d'observation n'est pas exhaustif et ne pouvait pas l'être dans les conditions de sa réalisation, et les animaux les plus courants, très répandus à cette époque, tels que les gazelles dorcas, n'ont pas été recensés de façon aussi fine que d'autres. Mais gageons néanmoins que cette étude pourra être utile en ce qu'elle permettra de comparaisons entre la décennie évoquée et les réalités actuelles.

extraits de la préface de Pierre Boilley.



Hervé Coutau-Begarie et Claude Huan : “Dakar 1940, La Bataille Fratricide” (2004, Editions Economica, 49, rue Hémicourt, 75015 PARIS) 251 p. 23 TTC.

Cet ouvrage est le dernier paru d'une longue série de publications qui ont débuté en France sur le sujet avec en 1956 “La Bataille de Dakar” de J.

Mordal, Ed. Ozanne 75007 Paris, en 1967 (traduction française) “La Flotte convoitée” de A. Heckstall-Smith, Ed. Les Presses Pocket 75007 Paris, et en 1992 “De Gaulle en échec, Dakar 1940” de H.D. Segretain, Michel Fontaine Editeur, 86000 Poitiers, sans compter de nombreux ouvrages publiés simultanément en Grande Bretagne.

Les auteurs, H. Coutau-Begarie, Historien Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et Directeur du Cours d'Introduction à la Stratégie au Collège Interarmées de Défense, Président de la Commission Française d'Histoire Militaire et de l'Institut de Stratégie Comparée, et C. Huan, Sous-mariner et Capitaine de Vaisseau (h), Membre de l'Académie de Marine, ont actualisé les connaissances passées en bénéficiant de l'accès à des archives personnelles de l'Amiral Darlan et du Général Barrau Commandant Supérieur Interarmées à Dakar.

La bataille de Dakar a été le premier acte de la guerre franco-française, puisque De Gaulle pensait s'imposer comme chef de l'Empire français en

guerre, et que Churchill voulait mettre la main sur le cuirassé Richelieu, fleuron de la Marine Française, le plus moderne des bâtiments de ligne de l'époque bien qu'à peine terminé, et aussi sur l'or de la Banque de France qui avait été évacué sur Dakar. Mais leurs espérances se sont brisées sur la résistance inattendue de la garnison. Cet événement, trop peu connu, a eu une influence non négligeable sur le cours de la Seconde Guerre Mondiale, en confortant en particulier Hitler dans son désintérêt pour l'Afrique. Cette bataille est aussi une illustration presque parfaite de cette tyrannie des petites décisions qui fait dépendre le résultat final d'un enchaînement de détails en apparence insignifiants. Ce livre très documenté et bien écrit se consulte facilement et donne des informations inédites sur les comportements des différents acteurs de cette tragédie.

La couverture de cet ouvrage comporte en outre un dessin original d'un enseigne de vaisseau du croiseur Montcalm qui faisait partie de l'escadre qui défendait Dakar pendant l'attaque anglaise.



Pierre Ramognino : “L'Affaire Boisson, Un Proconsul de Vichy en Afrique” (février 2006, Les Indes Savantes, 58, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris) 281 p. 33 TTC

L'auteur, Docteur en histoire de L'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Enseignant et auteur de documents historiques, relate dans cet ouvrage qui est le condensé de sa thèse d'Université, le parcours étonnant d'un Gouverneur Général et Haut

Commissaire de l'Afrique Occidentale Française de 1940 à 1943, qui éclaire à la fois l'histoire du pouvoir colonial français pendant une grande partie du XX^e siècle et celui du régime de Vichy pendant la Seconde Guerre Mondiale, que ce haut fonctionnaire décida de servir en repoussant notamment la tentative de débarquement du Général De Gaulle et l'attaque de la marine Anglaise à Dakar en septembre 1940.

Et ce, après d'ailleurs avoir tenté sans y parvenir de constituer le bloc africain pour continuer la lutte aux côtés des Anglais en juin 1940, alors qu'il était auparavant en poste à

Brazzaville comme Gouverneur Général de l'AEF.

C'est une période que beaucoup des membres d'AROM ont vécu, et les élèves du Lycée Van Vollenhoven de Dakar tiennent même une place non négligeable dans l'illustration de l'ouvrage, avec une série de clichés sur une fête sportive qui eut lieu en mars 1943, où l'on peut regretter que l'ac-



Charles Schweisguth : Journal de Kabylie (Editions Privat)

Comme beaucoup de jeunes officiers, de carrière ou appelés de leur génération, la plupart des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France

cent ait été mis par l'auteur sur les défilés des élèves effectuant le salut olympique qu'il assimile dans le texte au salut des jeunesses fascistes ... De là à déduire qu'il l'ait fait intentionnellement pour illustrer son propos, on ne peut que franchir le pas !

Néanmoins l'Affaire Boisson est aussi une des premières affaires de l'épuration, et la dernière partie du

d'Outre- Mer (ENFOM) qui auraient eu vocation, une décennie auparavant, à servir dans l'Empire, se sont retrouvés en Algérie dans les "Affaires Algériennes" . Ceux que l'on appelait les SAS et dont une Association est toujours bien vivante, ont connu entre 1953 et 1962, des expériences très différentes selon les périodes, en général de dix huit mois à deux ans, et les zones où ils se trouvaient.

Charles Schweisguth qui se trouvait en Kabylie, dans la région de Bougie de mars 1959 à décembre 1960, a eu le mérite de tenir, au jour le jour, destiné à sa fiancée, un journal de bord de ses activités et de ses réflexions dans différentes situations. Son témoignage fera revivre à tous ceux qui ont exercé

livre où sont rapportés outre sa mise en accusation devant la Commission d'épuration d'Alger, puis devant la Haute Cour de Justice de la République après la Libération, mais aussi son témoignage inédit issu de papiers personnels, invite à réfléchir sur les décalages et les délicats rapports entre mémoire, justice et histoire.

le même métier, l'espoir, le doute, le dépit, l'amertume, l'agacement autour des " chicayas " de tous les jours et surtout, dès cette époque, un grand pessimisme pour l'avenir.

Par tempérament, tous ne se posaient pas autant de questions que Charles Schweisguth. C'est pourquoi son livre est un de ces documents dont les historiens sont friands. En effet, derrière le récit minutieux du quotidien perce constamment l'analyse ou l'émotion. Guy Pervillé, qui préface l'ouvrage, souligne l'aptitude de l'auteur " à distinguer le jugement politique du jugement humain et à douter de ses convictions à priori ". C'était à l'époque assez rare, dans un milieu militaire comme civil où ce n'était guère la règle.



Alain Manbankou à l'honneur : "Verre cassé" et "Mémoires de porc-épic"

Le prix Renaudot, récompense cette année, publié au Seuil, "Mémoires de porc-épic" d'Alain Mabankou, auteur du Congo Brazzaville d'une

trentaine d'années qui enseigne la littérature francophone à l'Université de Californie -Los Angeles.

Pourquoi rappeler "Verre cassé", c'est parce que, à une voix près, il avait failli obtenir le prix l'année dernière. La recette est la même, un livre court, sans ponctuation,

mais qui se lit, rapporte des histoires pour nous un peu déjantées de bagarres de saoulards à Pointe Noire que l'auteur truffe de références littéraires à des auteurs ou à des peintres classiques ou modernes qui témoignent de sa grande culture.

Dans le même style, toujours sans ponctuation, mais un peu plus construit et un peu plus long, "Mémoires de porc-épic" raconte l'histoire d'un double et serviteur, le porc-épic, qui commente la vie et les histoires dramatiques ou amusantes de Kibandi, personnage auquel il se trouve (r)attaché. On en arrive à ne plus savoir qui est qui, dans ce monde de sorciers, de fantômes et de revenants, qui est propre à la culture Kongo. Heureusement, Baobab, encore qu'il y en ait peu dans cette région, reste, comme Mathusalem, la valeur sûre et l'ami fidèle à qui l'on se confie. Un livre qu'il faut être quelque peu initié pour apprécier.



UNOM (Union Nationale de l'Outre-Mer Français) qui "entend rassembler, au-delà de tout clivage, les originaires et amis de l'Outre Mer sur des bases de réflexion et d'efforts communs afin qu'ils constituent une force de proposition pour peser sur les décisions gouvernementales et participer plus activement à la construction de l'Outre-Mer" a tenu le 15 septembre à l'Assemblée Nationale un colloque sur le thème : "**L' Outre-Mer : Horizon 2012**".

L'Outre-Mer représenté, ont estimé les participants à ce colloque, un défi à trois dimensions :

- . politique: comment construire une politique nationale d'envergure pour **l'Outre-Mer dans la France** ?
- . culturelle: comment valoriser les identités culturelles en évitant le repli communautaire et le multiculturalisme ?
- . économique: comment faire face aux gigantesques mouvements liés à la mondialisation ?

"Il importe désormais que les Hommes politiques et acteurs économiques voient dans l'Outre-Mer non plus un vestige désuet de l'Histoire coloniale, mais un formidable atout placé à l'avant-garde des enjeux du XXI ème siècle, l'atout d'une politique mondiale, tant pour la France que pour l'Europe."

Des femmes et des hommes politiques, d'anciens hauts fonctionnaires, des acteurs de la vie économique et une grande majorité d'Antillais ont animé les débats et les travaux des trois ateliers qui ont porté respectivement sur :

Atelier 1 : L'Outre-Mer, une Citoyenneté en partage
 Constat : l'appartenance à l'ensemble national n'est pas un sentiment partagé, surtout chez les jeunes. **L'Outre-Mer appelle l'Hexagone à repenser sa mémoire collective et ses traditions politiques**

Deux actions sont proposées :

- **Une charte de la citoyenneté** et de la diversité des identités des populations d'Outre-Mer qui serait proposée au

Président de la République.

- La création d'un **Forum des Organisations Associatives de l'Outre-MER (FOAOM)**

Atelier 2 : l'égalité sociale, un acquis perfectible.

Constat : les politiques sociales peinent à contrecarrer les inégalités qui se creusent à l'échelle locale, mais aussi au niveau national. Les originaires d'Outre-Mer sont davantage que d'autres touchés par les phénomènes d'exclusion. Assurer le respect du droit au logement est un impératif fondamental, de même qu'offrir des perspectives à une jeunesse ultramarine impatiente qu'il faut mettre au cœur des projets.

Les originaires d'Outre-Mer estiment que le principe d'unité de la République implique que les droits sociaux soient les mêmes sur l'ensemble des territoires. Il conviendrait donc que les dépenses budgétaires par habitant soient au moins égales à celles constatées dans l'Hexagone.

De même, pour relever le défi majeur de l'habitat en faveur des originaires d'Outre-Mer résidant dans l'Hexagone, il conviendrait de rendre illégal par loi, le refus par les bailleurs publics ou privés de cautions situées au sein de collectivités extra hexagonales.

Atelier 3 : Le développement de l'Outre-Mer : d'une logique de rattrapage à une logique de compétitivité.

L'espace ultramarin, éclaté sur trois océans, représente un sérieux atout pour la France et l'Union européenne.

Deux impératifs s'imposent aux collectivités ultramarines : régler les problèmes actuels et élaborer une vision pour leur avenir.

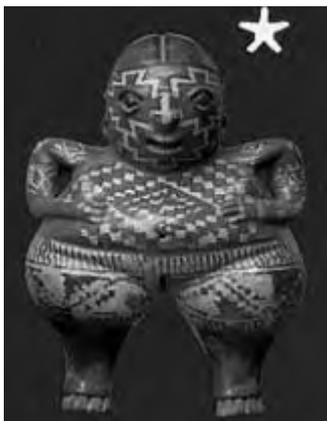
L'Atelier propose donc de subordonner les concours financiers apportés par l'Etat et par l'Europe à un **Projet de Développement Equilibré (PDE)** défini autour de pôles d'excellence et de doter le Ministère des DOM TOM d'une organisation plus performante

Conclusion : l'action de l'UNOM pour la mandature 2007-2012, devrait reposer sur les six piliers précédemment évoqués. On peut regretter que face à la mondialisation, les préoccupations ultramarines restent si hexagonales.

L'UNOM 2 rue Eugène Delacroix. 95460 Ezanville Tel 06 21 69 29 17

Président : Roger ANGLO

Site internet :www.unom.fr. Courriel :unom@wanadoo.fr



Ouverture de l'Université populaire du Quai Branly.

Cette nouvelle Université, gratuite et libre, qui a pour cadre le Musée du Quai Branly, se propose de rapprocher le grand public, les artistes et les intellectuels.

Catherine Clément, philosophe,

romancière, auteur d'essais sur l'anthropologie qui pilote cette Université a choisi d'inaugurer un **cycle de Conférences sur l'Histoire mondiale de la Colonisation** qui se déroulent dans le grand amphithéâtre Claude Lévi-Strauss en faisant venir M Abdou Diouf qui dialoguait avec Edwy Plenel, journaliste bien connu et ancien Directeur de la rédaction au quotidien Le Monde.

Cette première rencontre a donné lieu à une passe assez amusante et significative entre un journaliste engagé, qui aurait souhaité faire dire à son interlocuteur tout le mal qu'il pensait de la colonisation et cet ancien élève de l'ENFOM, sans parti pris ni complexe, qui a été l'un des grands acteurs d'une décolonisation réussie et reste à la tête de la francophonie, un homme de paix, de dialogue

et d'ouverture.

Le cycle de Conférences lui-même, qui a commencé avec un prologue de Souleymane Bachir Diagne sur la nécessaire reconnaissance universelle des droits humains, s'est poursuivi par deux séances sur la colonisation française de Marc Michel et Daniel Rivet, tous deux Universitaires, puis sur les colonisations portugaise, espagnole, hollandaise et la politique de la papauté. Le jeudi 7 décembre Olivier Petré-Grenouilleau dont on se souvient de la polémique qu'a soulevée son livre sur les traites négrières parlera de "la traite transatlantique".

L'initiative de "vulgarisation" qu'a prise l'Université du Quai Branly, démontre par le dialogue avec la salle et notamment les interventions d'une jeunesse mal informée ou désinformée sur les sujets qui sont traités, toute son utilité.

Le calendrier prévu portera le 18 janvier 2007 sur l'histoire de la colonisation anglaise, le 25 janvier sur "Empire et nations en Russie", le 1er février sur la colonisation belge, le 8 mars sur la colonisation allemande, le 15 mars sur l'Histoire de la colonisation italienne, le 22 mars sur "l'idée de l'Empire chez les Ottomans" et le 5 avril sur l'Histoire de la colonisation japonaise.

Les Conférences "du jeudi" qui sont très suivies, débutent à 18h30.

Pour de plus amples informations, voir le site : <http://www.quaibranly.fr>

XIème Sommet de la Francophonie (Bucarest 28 et 29 Septembre)

Préparé par les habituelles réunions de caractère technique et du Haut Conseil et précédé par la réunion de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) présidée par M Delanoé, ce XIème Sommet qui se tenait pour la première fois dans un ancien pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) prochainement membre de l'Union Européenne, a regroupé les 55 Etats membres et 13 Observateurs. Même si la Déclaration de Bucarest est axée sur "les technologies de l'information dans l'éducation" on sait que la partie

politique des travaux, du fait du rôle modérateur que joue l'Organisation dans un certain nombre de crises, a été la plus importante.

Si, en dépit du nombre de locuteurs francophones existant en Israël, sa demande de faire partie de l'Organisation n'a pas été retenue, on compte sur un rapprochement entre un certain nombre d'Universités et l'ouverture d'un Institut français à Tel Aviv pour faire progresser les choses. M. Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie et, comme chacun sait, Président d'Honneur d'AROM a été reconduit à la tête de l'Organisation pour un mandat de quatre ans. Les membres de notre Association l'en félicitent et s'en félicitent vivement.



Abdou Diouf : "les valeurs que nous défendons sont des valeurs universelles".

BNF (Bibliothèque Nationale de France). 9 Octobre 2006
Senghor et les puissances de l'écriture.

Ce colloque d'une journée a marqué, dans le domaine littéraire, l'**apogée de l'année Senghor** avec l'évocation du poète de l'Afrique (Pierre Brunel, Nimrod, Jean-René Bourrel, et Frédéric Giguet), aux sources de sa pensée avec notamment Catherine Atlan sur "la formation d'une génération" et Aloyse N'diaye et Bachir Diagne sur "Senghor artiste et philosophe".

L'après midi Mongo Mboussa a évoqué le retour aux sources, Daniel Maximin le

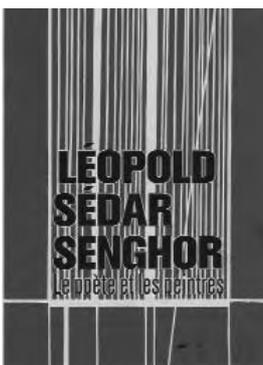


cousinage caribéen et Alain Mabanckou (qui n'avait pas encore reçu le prix Renaudot) "ce que les romanciers aiment chez Senghor".

Henri Lopes a dit "ce qu'il lui doit", Albert Memmi est revenu sur Négritude et Négrité et René Depestre sur "un mal-entendu".

Jean-Noël Jeannenay a clôturé le colloque par un éblouissant discours sur "le numérique, le rêve réalisé ?"

Abdou Diouf et Brigitte Girardin sont venus apporter leur message, l'un personnel, l'autre institutionnel à cette remarquable journée.



Fin de l'Année Senghor

Après l'exposition "Léopold Sédar Senghor, le poète et les peintres" et la rencontre avec Jean-Gérard Bosio à la Mairie de Paris, l'exposition "L'universel ? Dialogue avec Senghor" se poursuit à l'UNESCO jusqu'au 15 décembre.

L' exposition "Senghor, gueule de lion et sourire de sage"

conçue par l'OIF a été inaugurée le 10 novembre par le Ministre de la Culture et M. Abdou Diouf au **lycée Descartes de Tours** où Senghor, jeune agrégé de grammaire, commença sa carrière de professeur en 1935. Elle est présentée, avec une riche iconographie sur "Senghor et l'Art, le dialogue des cultures" prêtée par Jean-Gérard Bosio au **Lycée Marcelin Berthelot de Saint Maur des Fossés** où Senghor enseigna de 1942 à 1945 à son retour de captivité.

Différents hommages ont été organisés, à la Cité Universitaire et dans les mairies du XVI eme et du XVII eme ainsi qu'à Verson où Senghor s'était retiré.

Parmi les manifestations à venir, signalons "**Senghor et la modernité**" organisée à l'amphithéâtre de la Mairie de Paris, 5 rue Lobau, le 8 décembre à 18h30.



La "passerelle Léopold Sédar Senghor" a été inaugurée à Paris le 9 octobre, date du centenaire de la naissance du poète Président, par le Maire de Paris. Il s'agit de l'ancienne passerelle Solférino, qui relie les Tuileries au Musée d'Orsay . La cérémonie s'est déroulée en présence de M Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et de Mme Hélène Carrère d'Encausse Secrétaire perpétuelle de l'Académie Française.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

Dans le cadre de la réforme qu'elle a entreprise, l'Académie a décidé de confier à l'un de ses membres, journaliste, la rédaction d'un bulletin destiné à rendre compte de la vie de l'Académie. Le n°1 de ce bulletin, "La lettre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer" dont la périodicité dépendra des disponibilités de secrétariat, vient de paraître. Elle rend compte des activités des membres, mais aussi de celles de nombreuses personnalités qui en France comme à l'étranger, lui sont associées ou s'intéressent à ses travaux. Une partie est réservée à ce que les membres ont publié et un carnet à leurs distinctions.

Les Editions de l'Académie publient une revue "Mondes et cultures" rendant compte des travaux des Académiciens et tient à jour un dictionnaire biographique "Hommes et destins" qui comprend déjà une dizaine de volumes.

L'Académie possède une bibliothèque informatisée de 70.000 volumes

L'Académie, dont plusieurs membres d'AROM sont membres ou associés, a entendu le 6 octobre une



Conférence de Paul Blanc, Vice Président d'AROM, "A propos des phylums des civilisations", le 20 octobre deux conférences, l'une de Philippe Martial sur "l'esclavage contemporain" et l'autre d'Olivier Petré-Grenouilleau sur "les traites négrières"

Le 15 novembre Michel Charasse a fait une brillante conférence suivie d'un débat très riche sur "la politique française de développement".

Le 8 décembre verra l'installation comme Académicienne de Mme Yvette Rabetafika Ranjeva, Ambassadeur de Madagascar à l'UNESCO (Voir bulletin n°7 d'AROM) par Pierre Vérin, autre membre d'AROM.

Le 15 décembre : "le Ying et le Yang : l'éléphant en action", Essai comparatif sur les cultures et les réalités contemporaines de l'Inde et de la Chine .par Didier Giard. Les prix de l'Académie seront également remis au cours de cette séance.

Les séances de l'Académie 15 rue Lapérouse 75116 Paris sont à 15 h

Son site : www.academiedoutremer.fr



CADE (Coordination pour l'Afrique de demain)

La CADE a organisé, depuis la rentrée d'octobre deux rencontres sur "l'entreprise en Afrique" dont le calendrier

avait été annoncé en nouvelles brèves aux lecteurs d'AROM. La dernière séance sur "l'entreprise en Afrique, mission impossible ?" a donné assez bien le ton des débats mais qui, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, se sont terminés sur une note d'espoir venant de jeunes chefs d'entreprise africains qui ont réussi, ici, en France ou là-bas en Afrique. Les compte rendus de ces séances figurent dans la lettre mensuelle de la CADE

La manifestation la plus importante a été cependant le colloque du 9 novembre organisé avec ARRI et la région Ile de France avec l'appui du Ministère de la Coopération, de la Commission de Bruxelles et de l'AFD sur "Afrique(s) Europe Demain". Il a fait place le matin à une

analyse des perspectives de négociation des accords APE (accords de partenariat sous-régionaux qui devront entrer en vigueur à partir de 2013). L'après-midi a été consacrée à un exercice de prospective -de grand intérêt compte tenu des prévisions démographiques- sur ce que pourraient être des relations Europe Afrique à horizon 2030/35. Un compte rendu spécifique sera publié sur ce colloque.

A partir du 13 Décembre la CADE entamera le thème de l'Afrique des jeunes avec le calendrier de réunions débats suivant :

- mercredi 13 décembre : les jeunes africains en France.
- mercredi 17 janvier : la démographie.
- mercredi 14 février : la famille et l'école.
- Mercredi 14 mars : l'emploi.
- Mercredi 25 avril : la politique.
- Mercredi 23 mai : l'identité et vie sociale.

Les intitulés exacts de ces débats et les lieux de réunions devront être vérifiés.



ARRI (Association Réalités et Relations Internationales)

Le n°78 pour septembre/octobre du bulletin d'ARRI "Regards sans frontières" contient un article d'Irina Bokova,

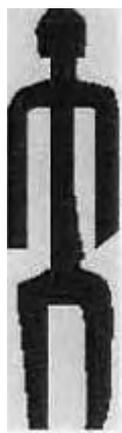
Ambassadeur de Bulgarie auprès de l'UNESCO, le récit d'un voyage à Lisbonne et un hommage au général Saint-Macary.

Le n° 79 de novembre contient un article de Christian Lochon, chargé de cours à l'Institut de formation des imams de la Grande Mosquée de Paris sur "le Liban, toujours recommencé", un témoignage de Christian d'Aumale, Ambassadeur de France, sur l'Iran dans le contexte de l'Orient et les premières impressions du Président Michel Fauve au retour du voyage de l'Association en Chine.

Poursuivant son cycle de Conférences sur Religions et

modernité, ARRI propose à l'IPSEC 16 Place du Général Catroux Paris 75017 de 18 H à 20h :

- le jeudi 14 décembre "Laïcité et modernité" par le professeur Jacques Robert
 - le mardi 23 janvier 2007 "Les aspects circonstanciels et spirituels du Coran" par Youssef Seddik
 - le mercredi 7 février "Islam et modernité" avec Adel Rifaat et Baghat El-Nadi
 - et le mercredi 7 mars "La naissance des nouvelles religions" par Jean-François Mayer.
- Par ailleurs, deux déjeuners débats sont prévus, au mess des Officiers de la garde Républicaine 1 Place Baudoyer Paris 4eme
- le mardi 5 décembre de 12h 45 à 15h sur le thème "Vers une société de l'information" avec Jean-Michel Hubert Délégué du Comité stratégique pour le numérique
 - et le mardi 18 janvier 2007 de 12h 45 à 15 h avec Mme Pilar Armanet, Ambassadeur du Chili à Paris sur le thème : "Le Chili, un pays qui réussit".



SAAA (Société des Amateurs de l'Art Africain)

Cette Association a tenu son Assemblée générale le 18 novembre. Elle a la particularité de compter des membres belges et luxembourgeois. Son président, M Michel Cuignet a rendu compte des activités, un voyage d'information, la création d'un site internet de qualité, une lettre d'information régulière dont le numéro d'octobre, avec un article de Pierre Graindorge qui, sous le titre "l'heure de Vérité ?" rend compte de la place prise par Paris dans les

différentes ventes et manifestations concernant les Arts Premiers.

Gabriel Massa, fondateur de l'Association, poursuit la préparation de l'exposition "Cheval et cavalier dans l'Art d'Afrique Noire" qui devrait être présentée dans un premier temps du 18 janvier au 24 février, à la mairie du 6ème arrondissement comme l'avaient été les précédentes, celle sur les Oiseaux et celle sur la maternité.

Le Président d'AROM a accepté de faire partie du nouveau bureau de l'SAAA afin de pouvoir assurer une meilleure synergie entre les deux Associations qui comptent l'une et l'autre des amateurs "éclairés".

SAAA M Michel CUIGNET 16 rue de Rambuteau 75003 PARIS Tel 01 42 77 97 40

Site <http://amateur.art.africain.free.fr>



Images & Mémoires

publie dans sa lettre de liaison n°14 d'automne 2006 un article de Philippe David sur

Hostalier-Noal : Un duel de photographes au Journal offi-

ciel du Sénégal il y a cent ans ainsi qu'une petite digression poétique sur une autre trace de François Edmond Fortier par Alain Klein.

L'Association annonce l'ouverture de son site internet: www.imagesetmemoires.com

A la suite du décès de plusieurs des membres fondateurs et "animateurs" de l'Association des amis de la Mauritanie, et notamment celui de François Beslay, une Assemblée générale extraordinaire a décidé le 14 octobre la dissolution de cette Association. Comme celle-ci comprenait, sous la Présidence d'Honneur de Pierre Messmer, plusieurs membres d'AROM, il a été prévu, avec le Président Caruba, que les amis de la Mauritanie qui le désiraient seraient les bienvenus à AROM sans avoir à payer de cotisation pour 2006.

Correspondance avec les membres de l'Association

AROM a reçu plusieurs correspondances de membres de l'Association et notamment de Paul Isoart sur la mission Voulet Chanoine, ainsi que de Paul Siméon et Marc Botti sur les campagnes de repentance et sur l'activité même de l'Association. Une actualité chargée n'a pas permis d'ouvrir une rubrique sur ces correspondances, mais ces réactions seront reprises avec celles que n'aura pas manqué de susciter le présent bulletin. L'opportunité de création d'un blog ou d'un forum de discussions, très à la mode, mais qui demande beaucoup de temps et de suivi est ouverte à l'appréciation des membres.

Prix Jean Sainteny de l'Académie des Sciences morales et politiques
à Jean de la Guérvivière

Jean de la Guérvivière, écrivain, journaliste, Membre du Conseil d'administration d'AROM a reçu le prix Jean Sainteny de l'Académie des Sciences morales et politiques pour son livre "Indochine, l'envoûtement" paru au Seuil. AROM a rendu compte de ce livre dans son bulletin n° 8.

Philippe David élu à l'Académie des Sciences d'Outre Mer

Philippe David, membre d'AROM et président de l'Association *Images & Mémoire*, dont nous avons rendu compte des activités, a été élu à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer en qualité de membre correspondant (3eme section) au siège de Maurice Faivre. Il a présenté le 12 mai une "biographie d'Ernest Noiro".

"Une hirondelle en ses voyages" de Gérard Hibon

Gérard Hibon, membre d'AROM, vient de publier un livre de souvenirs retraçant vie professionnelle et vie familiale dans un ouvrage intitulé : "Un hirondelle en ses voyages".

La fin de l'aventure coloniale, en 1960, ouvre pour ceux qui veulent continuer des itinéraires pleins de promesses et d'imprévus.

Combien de fois l'auteur a-t-il changé de vie ?

C'est ce que raconte ce livre : cinq Ministères, quatre Cabinets ministériels, le secteur privé avec PariBas, le semi-public comme Vice-président de l'Aérospatiale et, performance inégalée, le remplacement d'un Ingénieur Général à la tête de la Direction chargée des ventes d'armements à l'étranger au sein de la Délégation Générale à l'Armement. C'est un exemple parmi d'autres qui illustre les capacités des FOM à utiliser au maximum la généreuse politique de recasement offerte par la République aux "petits soldats de l'Empire".

Décès de l'Ambassadeur Pierre Gorce

Membre éminent d'AROM, **Pierre Gorce** nous a quittés le 28 octobre 2006, à l'âge de 89 ans. Avec lui, la France a perdu celui qui fut l'un de ses grands représentants Outre-Mer et à l'étranger.

Né à Limoges, il fut admis en 1935 à l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer qui venait de succéder à l'Ecole Coloniale (plus tard, quand l'ENFOM devint Institut des Hautes Etudes de l'Outre-Mer, il en assumera la direction).

Mais, quand éclata la 2ème guerre mondiale, il fut affecté au 3ème Régiment d'Infanterie Coloniale où son allant et son entrain le firent aimer de tous. En 1940, il se distin-

gua lors des violents combats au cours desquels sa division fut décimée. Il fut cité pour son courage et, par la suite, dans la réserve, il fut promu Commandant .

Cependant, il était homme de terrain et d'ouverture sur le monde ; l'essentiel de sa carrière se déroula hors de l'hexagone. C'est ainsi que, dès la fin de la guerre, en 1946, il fut envoyé au Cambodge où il fut le Chef de Cabinet de Léon Pignon, Haut Commissaire à Pnom-Penh puis à Saïgon. Lui succédant sitôt la fin du protectorat, il devint lui-même Haut Représentant de la France au Cambodge.

A l'instar des grands anciens Galieni, Lyautey et Faidherbe, il s'attacha profondément aux populations du

pays Khmer qu'il avait pour mission de gérer. Cette mission, il l'accomplissait comme un sacerdote. Avec lui, les paysans vivaient en sécurité, les épidémies étaient enrayerées, les grandes disettes n'existaient plus. Sa réussite fut si complète qu'en 1956, le Prince Sihanouk demanda au gouvernement français qu'il reste à son poste de Pnom-Penh en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. C'est dire combien il était estimé dans ce pays qu'il aimait.

Sans interruption de 1963 à 1982, le Quai d'Orsay lui confia les ambassades importantes ou délicates de Tirana, Bagdad, Jakarta puis, - couronnement d'une carrière par ailleurs consacrée à l'Orient - de Copenhague.

C'est en Indonésie, dans les années 70, que j'eus l'honneur

et la chance de servir à ses côtés en tant qu'Attaché des forces armées. Je découvris en lui non seulement un grand spécialiste des affaires asiatiques dont les avis sages et pleins de bon sens étaient recherchés, mais aussi un diplomate d'action entièrement dévoué aux intérêts et au rayonnement de notre pays. Comment ne pas travailler en équipe et en confiance sous l'autorité d'un tel ambassadeur.

Titulaire des Croix de Guerre 39-45 et des TOE, Pierre Gorce était Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite et Commandeur des Palmes Académiques.

Il fut surtout un homme d'amitié et de fidélité.

Général (2s) G. Chavannes

In Memoriam : François Beslay

Lors de l'Indépendance de la Mauritanie en 1960, certains officiers de l'armée française qui servaient dans cette ancienne colonie firent connaître que leurs principes religieux ne leur permettaient pas de se mettre au service d'une "République Islamique" - tel n'était pas le cas du capitaine Beslay devenu à l'Indépendance le premier chef d'Etat Major de la nouvelle armée mauritanienne.

C'est à cette époque que je l'ai connu ; nous avons tout de suite sympathisé : lui le militaire mettait ses compétences, et sa longue connaissance du pays pour aider le gouvernement de Moctar Ould Daddah à construire sa nouvelle armée nationale, en pleine coopération avec l'ancien colonisateur. Moi, le civil, je contribuais - plus modestement - à l'édification de la nouvelle capitale du nouvel état, Nouakchott, voulue à la fois par le Président Mauritanien et le Président

Français : De Gaulle.

Comme l'a rappelé le Général Quadri dans l'éloge qu'il a prononcé lors des funérailles, Beslay, "cyrard" de 1939, officier des Troupes de Marine était un "saharien" ayant longuement "navigué" (souvent à chameau) des steppes du Niger à l'extrême nord de la Mauritanie (Chinguetti, Fort Trinquet) ou au sud Marocain (Goulimine) sur les confins du Rio del Oro (il avait, notamment, joué un rôle essentiel en 1956 dans l'opération "Ecouvillon", lorsque l'armée française a sauvé la Mauritanie des visées expansionnistes du Maroc).

Oui, François Beslay était l'exemple parfait de ces coopérants des années 60 qui servaient avec honneur et fidélité à la fois leur patrie et un pays étranger ami. Chevalier de la Légion d'Honneur français, ne devait-il pas recevoir, à la veille de sa mort, le 2 juin, la cravate de Commandeur du

Mérite Mauritanien ?

Après 13 années passées auprès des populations mauritaniennes, le capitaine, devenu commandant avait quitté l'uniforme pour une carrière privée en Métropole, mais il gardait toujours le contact avec ses amis de "Trab - el - Beidane", en particulier comme secrétaire général de l'Association des Amis de la Mauritanie.

C'est à ce titre que nous nous sommes tout naturellement retrouvés lors de la création d'AROM dont le bulletin à maintes fois bénéficié de sa collaboration . Comme l'écrit un autre ami des deux associations, A. Loyzance en parlant du "capitaine" : "Nous étions sur la même longueur d'ondes. Sa charité, sa simplicité n'avaient pas d'égal. Il faudrait des pages pour dire combien il était attachant"

Serge Jacquemond

Secrétariat d'AROM

Depuis le mois d'octobre, le Secrétariat d'AROM est assuré par **Claire DUPIN**, jeune étudiante en archéologie. Une permanence est assurée le lundi et le mardi après midi ainsi que le vendredi matin. En son absence, un répondeur vocal permet à tout moment de lui laisser un message ou, en cas d'urgence, de la joindre sur son portable.

AROM : 01 56 21 18 62